



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

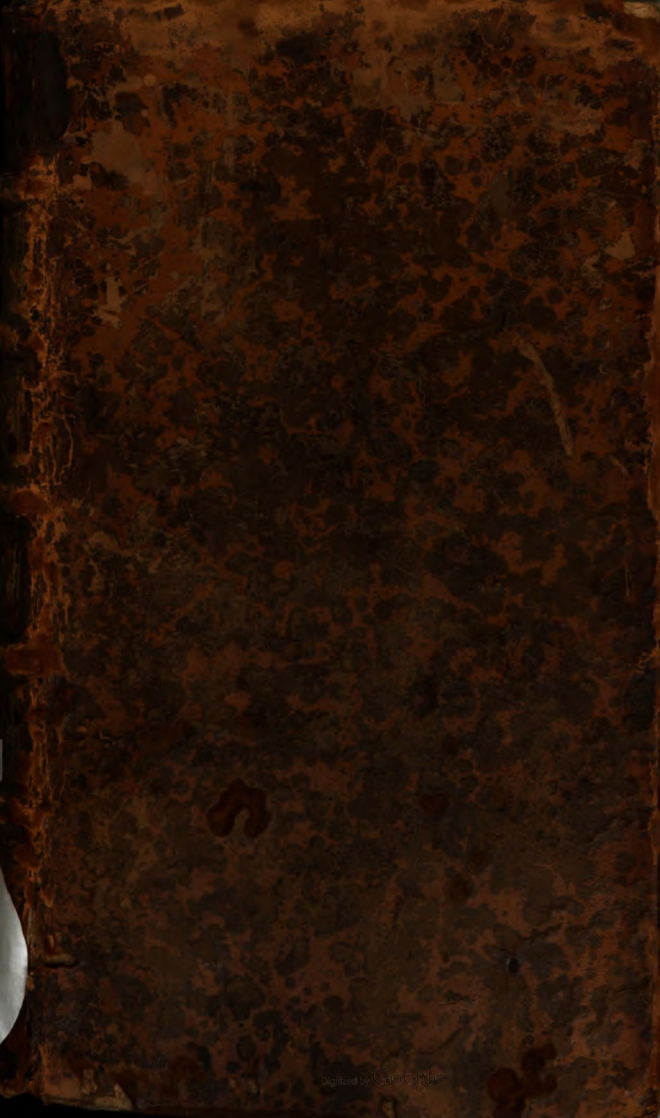
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>









# NOUVEAU MERCURE GALANT.



A PARIS,  


---

 M. DCCXV.  
*Avec Privilège du Roy.*

# M E R C U R E G A L A N T.

*Par le Sieur Le Fevre.*

Mois  
*de Juin*  
1715.

Le prix est 30. sols relié en veau , &  
25. sols , broché.

A P A R I S ,

Chez D. JOLLET , & J. LAMESLE ,  
au bout du Pont Saint Michel ,  
du côté du Marché-Neuf ,  
au Livre Royal.

*Avec Approbation & Privilège du Roi*



# MERCURE NOUVEAU.



ADAME,



Soyez une chimere, ou soyez  
effectivement un objet choisi  
dans mon idée, qu'importe à  
tout le genre humain, qui ne  
vous connoist peut-être pas.

*Jun 1745.*

A ij

#### 4 MERCURE

plus que moy. Pourvû que mes Lecteurs ne perdent rien à cela , vôtre état leur doit être indifférent ; au reste , si je ne vous adresse ces mots que pour obéir à l'ordre que vous m'avez donné de vous écrire publiquement , prenez pour vous ce qui vous conviendra dans ce volume , & c'est assez. Mais si vous n'êtes rien moins qu'un objet réel ( comme cela peut fort bien estre , ) je prie la première personne du beau sexe qui me lira , de quelque âge , figure , & condition qu'elle soit , de me permettre de la

## GALANT. 5

regarder avant l'exécution de cette grande & pénible entreprise, comme la Dame de mes pensées. Ainsi, Madame, que vous soyez, je vous promets que vous serez, bon gré malgré, pendant le cours de ce mois cy, ma Dulcinée; & je vais de ce pas, en cas que quelque maudit Enchanteur vous ait maléficié, courir de Province en Province, & m'exposer à bien des hazards pour vous desenchanter. Exceptez néanmoins, des aventures auxquelles je consens à m'exposer pour vous, celle de

A iij

## 6      MERCURE

la caverne de Montezinos, & les trois mille cinq cent coups de fouet stipulez pour vôtre délivrance ; parce que je n'ay point de Sancho sur qui je puisse me reposer du soind'accomplir une pareille penitence. Du reste quand je devrois estre moulu de coups, & d'Epigrammes, comptez sur mon bras, & sur mes aîles, & soyez persuadée que le valeureux Chevalier qui vous offre avec tant de courtoisie ses tres-humbles services, se mocque à bon escient des Enchanteurs, & des

enchantemens mêmes de tous les Operas du monde. En un mot, Madame, je dissiperay si je peux les nuages qui vous environnent, je vous dessilleray les yeux, je vous montreray le ridicule des uns & des autres, & je vous rendray tout le bon sens que vous aviez avant d'être enchantée. Vous croyez peut être que l'operation de ces merveilles me coûtera bien des peines ; point du tout. Je presenteray naturellement à votre imagination tout ce qu'on peut opposer de plus simple à vos erreurs. Je vous dé-

A iij

## 8      **MERCURE**

bitray des nouvelles qui n'auront point passé par le creuset des Nouvellistes ; les Histoires galantes que je vous conteray ne devront point à mes fictions le caractère de vérité qu'elles auront. Si je vous engage à lire quelques Memoires litteraires , je feray en sorte que vous ne les trouviez pas plus sçavans que moy. Enfin que je médise ou que je loue , que je mette en paralelle les Spectacles badins de la Foire, avec la ridicule gravité des autres , que je vous annonce Arlequin pour un veritable Ac-

**GALANT: 9**

teur, & Roscius pour un Trivelin, comptez que je n'excuteray aucun de ces projets, que parce que le sens commun, le goût du public, & la raison me détermineront à le faire. Ainsi soit. Commençons, s'il vous plaist, par quelque chose.

J'ay eu l'honneur de vous dire le mois passé, en vous annonçant la Coquette de Village, de M. du Fresny, qui est une des plus jolies Comedies qu'on puisse voir, qu'un Lundi 27. du même mois, la Tragedie de Britannicus avoit esté

## 10 MERCURE

interrompuë par un dépit de Britannicus , que le Parterre avoit eu l'audace de prier de parler plus haut , & que ledit Britannicus inflexible aux prières du Partere , luy avoit ordonné de parler plus bas. Cette repartie ne fut suivie sur le champ que d'une legere huée , dont l'Autheur apparemment se felicita , comme il luy plut ; mais quatre jours après , ( & ce fut un Vendredy 31. dud. mois , ) ce même Acteur , qui , ( cette avanture à part , ) a certainement du merite , prit le masque de Geta , se flattant sans

## GALANT. 11

doute de n'être qu'un médiocre objet de la rancune du public. Il s'avança avec confiance sur la Scène , pour débiter son rôle , il en entama même quelques Vers qu'on ne voulut pas entendre : on l'avoit malheureusement reconnu , malgré son déguisement , & cette reconnoissance infortunée fut si brusque que tout le Parterre s'en moucha , toussa , cracha avec une telle impetuosité , & un si grand fracas qu'on eut dit que quelque influence maligne venoit d'enrhumer de gayeté de cœur , &

## 12 **MERCURE**

à outrance tous les Spectateurs de la Comedie. Mais Geta pendant un moment de silence, & de reflexion qu'il eut à propos le loisir de faire, se doutant que la faillie de Britannicus pouvoit contribuer au mauvais accueil qu'on luy faisoit, entreprit pour la satisfaction du public, la reparation de la sottise de Britannicus; & s'avancant sur le Theatre d'un air tres-humilié, il fit au Parterre, à peu près, le Compliment qui suit.

**MESSIEURS,**

*Je vous demande tres-hum-*

blement pardon du malheur que j'ay eu d'oublier le dernier jour, le respect que je vous dois. Vous estes dans l'usage, Messieurs, de pardonner souvent de pareilles impudences à bien d'autres; serai-je le seul malheureux pour qui vous n'aurez pas la même indulgence. Je vous assure que je ne me reconcilierai jamais avec moi-même, que vous ne m'ayez accordé le pardon que je vous demande, & je vous promets, si je l'obtiens, de ne m'en rendre jamais indigne.

Nous lui fîmes grace aussi-tost avec une générosité qui

## 14 MERCURE

n'eût jamais d'exemple ; son humilité profonde nous attendrit, nous battîmes des mains comme des Forcenéz , enfin nous luy laissâmes jouïr son rôle , dont nous fûmes tres-contents , & nous nous séparâmes quittes & bons amis.

Ne trouvez vous pas , Madame , cette petite nouvelle assez galante, & ne seriez-vous pas bien aise d'en lire une demi douzaine de cette espee , dans ce Mercure que j'ai l'honneur de vous dedier, sans vous connoître. Mais j'oublie de vous dire en passant que cette

## GALANT. 15

façon de dedicace n'est pas sans exemple. Une des plus illustres, des plus augustes, & des plus éclairées Princesses du monde vient d'en delavouer une semblable, avec cette difference néanmoins, qu'elle ne connoissoit nullement, & ne daignera jamais connoître celui qui lui dedioit son Ouvrage; au lieu que c'est moy franchement qui ne connois pas l'obligeante personne à qui je dedie le mien. Mais pour ne pas vous faire perdre par mes digressions, la suite de ce que je vous disois, souffrez que je reprenne mon texte.

## 16 MERCURE

Il est donc question de vous amener agréablement des nouvelles aussi intéressantes que celles que vous venez de lire. C'est aussi mon dessein, Madame ; mais le monde en exige d'abord de moy de plus grandes & de plus générales ; commençons si vous m'en croyez, par contenter les plus pressés, ou plustost laissez moy la liberté de leur donner un chapitre d'obligation , que vous estes la Maistresse de sauter , & cherchez dans la table la date des articles que je vous promets.

## M A T R I C U L E

*Des Arrhes de Legitimation  
que devront payer Tous &  
Chacun de ceux qui voudront  
conserver leurs Prééminences,  
Charges, Fonctions, Salai-  
res, Pensions & Aides, ou  
qui voudront se qualifier pour  
en obtenir à l'avenir, ou pour  
recevoir de nouvelles Graces :  
comme aussi ceux qui voudront  
jouir des Franchises & Avan-  
tages de la Banque, selon la  
Classe dont ils seront ; Surquoi  
il faut observer.*

*Que l'Arrhe de Legitima-  
juin 1715.*

B

## 18 MERCURE

tion ne se payera que pour une Classe par ceux qui , à cause de leurs différentes Qualitez , pourroient appartenir à plusieurs , mais que le Payement se fera sur le pied de la plus haute.

Et que ceux du Clergé qui voudront conserver leurs Dignitez Seculieres , & jouïr des Franchises & avantages de la Banque , ou se qualifier pour y avoir part à l'avenir , seront admis à payer l'Arrhe de Legitimation , & à se faire inscrire sur le Registre.

*Les Classes sont les suivantes.*

1. Dans la premiere sont compris les Princes qui ont des Emplois Civils ou Militaires de la Cour, & les Conseillers Intimes effectifs, chacun desquels payera annuellement sous le Titre d'Arrhe de Legitimation. 200

2. La seconde Classe comprend les Conseillers Intimes honoraires, qui avec ce Titre jouissent de quelques autres Emplois, Salaires ou Pensions, ils payeront annuellement. 150

B ij

## 20 **MERCURE**

3. La troisième Classe comprend les Conseillers Intimes honoraires, qui n'ont ni Emplois, ni Pensions. Ils payeront annuellement. 100

4. La quatrième Classe concerne les Conseillers Intimes de l'Autriche Antérieure & Postérieure; les Chambellans de Sa Majesté Impériale qui ont des Gages ou des Pensions; Tous les Seigneurs & Personnes de Qualité qui ont des Emplois à la Cour, ou qui sont Membres des Tribunaux & Jurisdictions de la Cour; comme aussi les Chefs des Jurisdic-

tions de Sa Majesté Imperiale ;  
les Grands Officiers du Pais ,  
& les Gouverneurs , desquels  
un chacun payera pour Arrhe  
de Legitimation. 150

5. Dans la cinquième Classe  
seront les autres Chambellans  
de Sa Majesté Imperiale , qui  
n'ont ni Gages ni Pensions ;  
Tous les Seigneurs & Person-  
nes de Qualité qui ont séance  
en qualité de Conseillers, dans  
les Dicasteres , Tribunaux &  
Judicatures de nos Royaumes  
& Principautez. Ils payeront  
annuellement. 100

Toutes fois, les Assesseurs

## 22    **MERCURE**

Jurisconsultes , pour les Fiefs du Pais , de la Chambre , & de la Cour , entant que tels , seront exempts de l'Arrhe de Legitimation.

• 6. Dans la sixième seront compris les Gens de qualité qui sont Conseillers de Sa Majesté Imperiale , & qui n'ont séance en aucune Cour de Justice , comme aussi ceux qui ont des Charges dans les Royaumes & Etats de Sa Majesté Imperiale , & qui ne sont incorporez dans aucun College , comme sont les Capitaines des Cercles & autres semblables. Ils payeront par an.

75

7. La septième Classe sera pour les Gens de Qualité, qui n'ont aucune Charge jusques à present dans les Royaumes & Etats de Sa Majesté Imperiale, mais qui aspirent à y parvenir. Ceux-là devront, en conséquence du Diplome Imperial, se faire inscrire six mois auparavant sur le Livre de la Banque. Et s'ils pretendent à une Charge de la première ou seconde Classe, ils payeront 100

Si-non, ils payeront seulement. 50

8. Dans la huitième Classe se seront compris les Conseils

## **24 MERCURE**

de la Cour , Civils , Militaires , & de la Chambre ; comme aussi les sur Grands Commissaires de Guerre , Nobles ou non ; & dans les Provinces tous les Grands Officiers du Pais qui sont du Corps de la Noblesse ; Tous les Chefs du dit Corps , diverses Judicatures & autres Officiers. Ils payeront annuellement. 100

9. Dans la neuvième Classe seront les Auditeurs Generaux , & les Grands Commissaires de Guerre , qui payeront par an.

75

10. Dans la dixième Classe seront

## GALANT. 25

seront les Conseillers de Sa Majesté Imperiale , Civils , Militaires , & de la Chambre qui appartient au Gouvernement du Païs , à la Regence , ou aux Tribunaux ; Les Capitaines des Arsenaux ici à Vienne , nobles ou non ; les Assesseurs du Maréchal de la Cour ; ceux qui possèdent d'autres bonnes charges à la Cour , & qui ne sont pas nobles , & les Medecins de Sa Majesté Imperiale & de la Cour ; Ils payeront par añ. 50

11. Dans l'onzième Classe viennent les Nobles , qui sans

*Juin 1715.*

C

## 26 MERCURE

avoir le caractère de Conseillers de Sa Majesté Impériale, possèdent des Emplois dans ses Royaumes & Etats, les Lieutenants Colonels de Bateaux, les Valets de Chambre de l'Empereur, & les sous Commissaires de Guerre. Ils payeront par an. 30

12. Dans la douzième Classe seront comptez les Conseillers Titulaires de l'Empereur, les Secretaires dans les Arsenaux, les Architectes Militaires, & ceux qui aspirent aux Emplois compris dans les 8, 9, & 10, Classe. Ils payeront par an. 20

13. La treizième Classe comprend les plus considérables Emplois subalternes de la Cour, Maîtres des Fourages de la Cour, Contrôleurs de la Cour, Quartier-Maîtres de la Cour, Maîtres des Fourages de la Cour Contrôleurs de la Cour & semblables. Comme aussi les Secretaires qui sont dans les Bureaux & Tribunaux de la Cour, les Tenueurs de Livres & autres Officiers, & les Cancellistes inclusivement, jusqu'aux Expéditeurs. Les Officiers de la Classe jusqu'aux Maîtres des

C ij •

## 28 MERCURE

Forêts inclusivement. Les Officiers de la Chambre dans les Provinces qui ont leur propre Office & Bureau , & les Maîtres des Haras de l'Empereur , & finalement aussi tous les Chrétiens qui fourrissent les Provisions de la Cour. Ils payeront annuellement. 50 .

14. Dans la quatorzième Classe viennent les Fiscaux & Procureurs de la Chambre , les Syndics de la Ville , les Juges Royaux , les Bourgeois-maîtres des Villes Principales, Item les Primats , les Avocats résidans dans les Tribunaux de la Cour,

& dans les principales Instances des Provinces , les Medecins dans les Provinces qui ont Gages de nôtre Tresorerie ; les Musiciens de l'Empereur qui ont les plus gros Gages , les Banquiers, & principaux Marchands qui Negocient avec la Cœur. Ils payeront annuellement.

**30**

15. Dans la quinzième Classe seront mis , les Secrétaires établis dans les bas Tribunaux Civils & Militaires ; les Administrateurs de l'Arsenal & leurs semblables , comme aussi les autres Avocats , Agents de

**C. iij**

## 30 MERCURE

Cour , Procureurs de Provinces , & Solliciteurs jurés. Les Commis de la Douane de l'Empereur , les Commis du Sel & autres semblables , qui payeront annuellement. 15

16. Dans la seizième Classe, seront comptez tous les Officiers des Chancelleries qui servent dans les Tribunaux & Judicatures de la Cour jusques au Cancelliste inclusivement ; Tous les Officiers de la Chambre , qui ne sont point compris dans les plus hautes Classes ; les Administrateurs du Bureau des Bateaux , les Ecri-

vains dans les Judicatures , & les Musiciens qui ont les moindres gages , comme aussi ceux qui aspirent aux Emplois des Classes 11 , 12 , 13 , & 14. Ils payeront par an. 10

17. Dans la dix-septième Classe seront mis tous ceux qui ont de moindres Offices de Sa Majesté Impériale , en les Royaumes & Principautez , & qui ne sont point compris dans les précédentes Classes. Comme aussi tous ceux qui aspireront aux Emplois de la 15. & 16. Classe. Ils payeront par an. 3

C iiij

## 32 MERCURE

Et parce qu'il n'a pas été possible de spécifier dans cette Matricule toutes les différentes qualitez, Conditions, Offices & Titres qui se trouvent dans les Royaumes & Provinces de Sa Majesté Imperiale, on déclare que ceux desquels la condition ou l'état ne sont pas précisément exprimés ci dessus, devront demander à se faire enregistrer dans la Classe qui leur conviendra le mieux, en payant l'Arche de Legitimation qui y est marqué, ou s'enquerir, mais dans le terme de six semaines, à compter du

jour de la publication , en  
quelles Classes ils doivent être  
placés : & tant que les Collé-  
ges de la Banque ne seront pas  
encore établis , ils pourront  
l'apprendre du gouvernement  
dans les Provinces.

En outre , on doit être ad-  
verti que l'Ordre de ces Claf-  
ses , ni la somme quelles por-  
tent , ne concernent unique-  
ment que la Banque , & n'a-  
vancent ni ne reculent person-  
ne dans le rang qui lui apar-  
tient.

**LISTE DES JUIFS.**

Pour conclusion voici ce que les Juifs devront payer à la Banque, moyennant quoi ils pourront aussi s'avantager selon leur état des Benefices qu'elle communique.

1. Tous les Juifs mariés qui se tiennent ici, tous les Facteurs, Provediteurs & Marchands de la Cour, & ceux qui trafiquent en change ou autres semblables, étant tolerez ici à Vienne, payeront. 300

2. Dans cette seconde clas-

## **GALANT. 35**

se seront mis les Juifs qui s'intéressent dans les Negoces & provisions de la Cour, & qui ne résident pas à Vienne. Ceux là payeront. 100

3. Les Juifs qui dans les Provinces exercent divers Offices des Juifs, qu'ils ont obtenus de la Cour, de la Chambre ou du Pais, payeront annuellement. 30

4. Les Juifs qui aspirent à de semblables Offices de Juifs, ou qui veulent jouir d'autres Benefices de la Banque, qui leur sont propres, payeront annuellement. 6

## 36 MERCURE

Il sera permis , au reste , à toute la Nation des Juifs , de se faire enregistrer sur le Livre de la Banque , pour se rendre capables de participer à ses avantages , & benefices ; moyennant l'Arthe marquée dans l'une ou l'autre de quatre classes ci-dessus marquées.



*Copie d'une Lettre écrite  
de Malte.*

Enfin , Monsieur , nous voy-  
cy arrivez au Port si désiré , je  
veux dire à Malte ; nôtre na-  
vigation a esté des plus heu-  
reuses & des plus courtes ,  
puisque le Vaisseau sur lequel  
j'étois embarqué a fait le tra-  
jet de Toulon icy en moins de  
quatre jours. M. le Chevalier  
d'Ambrosio n'a pas esté si heu-  
reux que moy , car outre qu'il  
a souffert à son ordinaire ,  
craignant excessivement la

## 38 MERCURE

mer, où je n'ay point du tout esté malade, il n'est arrivé icy que deux jours après nous, le vent contraire ayant obligé son vaisseau & cinq ou six autres chargez de Chevaliers, & partis de Toulon en même temps, de rendre des bords, & de tenir à la cappe dans le canal de Malte, & pour ainsi dire à nôtre vûe, pendant un jour & une nuit, crainte de passer l'Isle; c'est la chose du monde la plus triste & la plus incommode, particulièrement pour ceux qui craignent autant la mer que luy; mais l'en

voilà quitte , & il n'y paroist déjà plus.

Ceux qui sont venus sur le vaisseau qui a porté M. le grand Prieur ont encore un peu plus souffert ayant demeuré un jour de plus que les autres à la mer , avec un assez mauvais temps ; ce fut le Dimanche 7. de ce mois entre neuf & dix heures du matin que ce Prince entra dans ce Port au bruit des salves des canons de beaucoup de vaisseaux François qui estoient mouillez dans le Port , il fut ensuite salué de 21. coups de

# 40 MERCURE

canon par la ville , & compli-  
 menté sur son Bord de la part  
 du Grand Maître , par M. le  
 Commandeur d'Argini son  
 Maître d'Hostel , & le pre-  
 mier Officier de la Maison de  
 Son Eminence : il le fut aussi  
 au nom du grand Maître du  
 Conseil par deux grands Croix  
 députez du Conseil , lesquels  
 se rendirent aussi à bord de la  
 Vestale , d'où ils accompagne-  
 rent M. le grand Prieur à l'E-  
 glise de S. Jean où on l'atten-  
 doit pour la Messe , & ensuite  
 au Palais , où il rendit sa pre-  
 miere visite au Grand Maître ,  
 avec

avec les ceremonies & les circonstances suivantes.

Au débarquement sur le Môle , ou le Quay du Port , M. le grand Prieur trouva un des carosses du grand Maître attelé seulement de 4. Mulets, au lieu qu'il est à six chevaux, lorsque Son Eminence est dedans ce carosse , dans lequel il occupoit le fond de derriere, & les deux grands Croix celuy de devant. Il fut d'abord à l'Eglise, & après à la Messe au Palais , où se trouverent plus de sept à huit cent Chevaliers, dont plus de la moitié Fran-

*Juin 1715.*

D

## 42 MERCURE

çois , avoient esté le saluër ,  
partie sur son Bord , & partie  
lorsqu'il sortit de sa chaloupe ,  
tous eurent le temps de se  
trouver à la descente du caros-  
se , lorsqu'il entra à S. Jean ,  
& qu'il descendit à la porte du  
Palais , à cause des détours que  
le carosse est obligé de pren-  
dre & de la marche lente de  
cette voiture.

M. le grand Prieur arrivant  
au Palais , trouva les Gardes du  
grand Maître sous les armes ,  
rangez en haye , le tambour  
battant aux champs , il monta  
chez le grand Maître , précédé

de ce grand nombre de Chevaliers ; la sale , les anti-chambres , & chambres de son Eminence , quoique fort grandes , contenoient à peine la nombreuse Chevalerie , à travers de laquelle Elle passa , précédée de ses grands & principaux Officiers , pour aller à la rencontre de M. le grand Prieur. Ce fut à peu près aux deux tiers de la sale , que le grand Maître le reçût , de manière que son Eminence fit un peu plus que la moitié du chemin de la sale. Là ils s'embrassèrent l'un & l'autre , & se fi-

Dij

## 44 MERCURE

rent reciproquement des protestations d'amitié, & des complimens qui ne furent guere entendus ; ensuite le grand Maistre ayant la droite, & tenant M. le grand Prieur par la main, ils percerent à travers de cette foule de Chevalerie, jusqu'à la chambre de son Eminence, & s'assirent sur des fauteüils distinguez l'un à côté de l'autre. Ils se couvrirent, & vis-à-vis d'eux, sur d'autres fauteüils, les susdits grands Croix députez du Conseil aussi couverts.

La conversation qui dura

environ une demi heure, roula sur les affaires présentes, & sur les fatigues du voyage, après quoy M. le grand Prieur presenta au grand Maistre quelques-uns des Chevaliers qui avoient esté embarquez sur son bord, lesquels firent leur reverence & eurent l'honneur de baiser la main de Son Eminence; ensuite M. le grand Prieur se leva & prit congé, & le grand Maistre l'accompagna avec les mêmes ceremonies, jusqu'auprès de l'escalier, où ils se firent de nouvelles protestations. Son Emi-

## 46 MERCURE

nence rentra dans sa chambre & se mit à table pour dîner bien-tost après.

M. le grand Prieur étant descendu de chez le grand Maître, monta en carrosse, avec les deux mêmes grands Croix, & se rendit à la maison qui-luy avoit esté préparée, il trouva à la porte un grand nombre de Chevaliers François & de peuple, les deux grands Croix pour éviter le ceremonial de l'accompagnement, prirent congé de M. le grand Prieur à sa porte, qui monta à sa chambre, où il

nous parut estre fort content de cette éclatante reception , & des honneurs qui luy furent faits ce jour là , tant de la part du grand Maistre que de tous les Chevaliers. A peine fut-il entré chez luy qu'on vint sçavoir de la part du grand Ecuyer , ou Cavalorisso Maggiore , & par ordre de Son Eminence , si M. le grand Prieur avoit besoin d'un carrosse , ou de quelqu'autre voiture. Deux jours après son arrivée , sçavoir le 9. de ce mois , on tint un Conseil dans lequel M. le grand Prieur prit la séance.

## 48 MERCURE

ce dans un fauteuil de velours rouge, galonné d'or, & distingué de ceux des autres grand Croix, placé à la teste & à la distance d'une chaise du premier grand Croix qui s'assied à la droite du Conseil ; c'est ordinairement l'Evêque, & après luy, le grand Commandeur, chef de la Langue de Provence, à la teste de la gauche, c'est le Prieur de l'Eglise, & après luy, le Maréchal chef de la Langue d'Auvergne.

Lorsque tous Messieurs les grands Croix eurent pris leurs séances, chacun selon son rang,

rang, le Vice Chancelier qui a son Bureau & sa place debout, à la teste de la séance du costé droit près de M. le grand Prieur, s'approcha de luy & l'avertit de se lever, pour faire sa Profession de Foy, & prêter son serment, ce qu'il fit à genoux sur un carreau de velours, honneur que n'ont pas les autres grands Croix en pareil cas, & après avoir rempli ce devoir aux pieds du grand Maître, & entre ses mains, il reprit sa place. Ensuite Monsieur le Bailly de la Pailleterie en fit autant parce qu'il n'avoit

*Juin 1715.*

E

pas été à Malte depuis qu'il a été fait grand Croix.

Ces ceremonies étant achevées , on fit sortir de la salle , ceux qui ne sont pas du conseil , & les portes fermées , on delibera sur des affaires d'Etat , & entre autres sur la demande faite par N. S. P. le Pape des deux Escadres des Galeres & des Vaisseaux de la Religion , pour aller avec celles de Sa Sainteté au secours de la Republique de Venise , surquoy il fut sensément resolu de s'excuser d'envoyer nos deux Escadres , attendu nos propres besoins , qui dans la conjonctu-

**GALANT.**      51

re presente parlent d'eux même. D'ailleurs celle de nos Vaisseaux est partie depuis près d'un mois, augmentée d'un cinquième Navire à cause de plusieurs transports de munitions de guerre qu'elle doit faire d'Italie, de France & d'Espagne, où elle doit en embarquer quantité, & sur tout à Barcelone, où deux de nos Vaisseaux prendront celles dont Sa Majesté Catholique a fait un present à la Religion, & ces deux Vaisseaux se rendront à Toulon, de même que celui qui est allé à Ligourne & à

E ij

## 52 · MERCURE

Genes, car le rendez vous est en Provence, pour venir de là icy, vers le 20. du mois prochain au plus tard; & alors si les Turcs avoient pris leur parti du côté de la Morée ou ailleurs, & qu'il n'y ait plus à craindre pour nous, l'intention du grand Maître & du Conseil étant de renvoyer Messieurs les Chevaliers que la citation a appelé ici, nos Vaisseaux seront employez à en faire le transport, & par conséquent on ne sçauroit les envoyer au secours de la République qui voudroit pourtant

nous faire entendre que ses Etats menacez par les Turcs étant plus proches de nos ennemis , nous avons un double intérêt de l'assister de nos forces , puisque selon elle , nous nous garantissons par là de toute entreprise des Turcs ; mais leurs representations quoique pathétiques , non plus que les instances & les exhortations de Sa Sainteté , n'ont pû encore nous persuader ce que les uns & les autres ont tâché de nous insinuer par douceur.

Après cette longue digression , que j'ai crüe nécessaire ,

E iij

## 54 MERCURE

je reviens à Mr le grand Prieur, lequel au sortir du Conseil passa dans la Chambre du grand Maître, qui suivant la coutume, lui attacha devant la poitrine, le plastron de la grande Croix, aussi bien qu'à Mr le Bailly de la Pailleterie, ceremonie necessaire, & qui se pratique toujours à l'égard de ceux qui ont été faits grand Croix hors du Couvent, & pendant laquelle son Eminence leur dit fort poliment quelle souhaitoit qu'ils la portassent aussi long tems qu'il l'avoit portée, y ayant quarante

## GALANT. 55

trois années qu'elle étoit décorée de cette honorable marque de dignité.

Dans routes ces ceremonies on s'est conformé à ce qui avoit été pratiqué autrefois ici, à l'égard de feu Monsieur le grand Prieur de Vendôme son Oncle , à cela près que celui là étant plus près du sang du Roy Henry le Grand , on a fait quelques choses de moins pour celuy cy.

Depuis le jour de la ceremonie du serment , le grand Maître , ayant résolu de donner à Monsieur le grand Prieur

E iij

## 56 MERCURE

une nouvelle marque de distinction convenable à son rang , & à celuy qu'il a tenu dans les Armées du Roy , l'a fait Capitaine General , ou Generalissime des Armées , de la maniere que Monsieur le Duc Darpajon le fut à la precedente citation. Son Eminence lui en envoya donner part hier au matin 12<sup>e</sup> de ce mois , par les quatre Grands Croix des quatre Nations de France , d'Italie , d'Espagne , & d'Allemagne , qui sont Commissaires Generaux des Guerres. Il accepta agreablement la propo-

sition qu'ils luy en firent, & d'abord après diné il se rendit au Palais accompagné de ces quatre grands Croix, & d'un grand nombre de Chevaliers François qui avoient déjà été chez lui, pour le complimenter là dessus, & qui furent témoins des remerciements qu'il fit au grand Maître, dans une Audiance de plus d'une demie heure, durant laquelle ils s'entretinrent apparemment de tout ce qui pouvoit concerner le nouveau Grade qui lui sera donné dans les formes accoutumées Lundy prochain 15. de

## 58 MERCURE

ce mois, dans un Conseil qui se tiendra exprés pour le nommer avec les formalitez ordinaires.

Ce nouveau Grade va donner à Monsieur le grand Prieur des mouvements & des détails considerables & necessaires pour la sûreté & la deffense de de nos Isles, & de nos Places. Le choix qu'on a fait de sa personne a été généralement applaudi de tous les François & de la plupart des Chevaliers des autres nations; mais il y en a quelques-uns qui supportent avec quelque sorte d'impacien.

ce cette distinction; effet ordinaire de la jalousie dont le plus grand mérite, & la capacité la plus reconnue ne furent jamais à couvert.

On travaille à présent à dresser les Rôles, & les listes de tous les Chevaliers, & plus particulièrement de ceux qui ont été ou sont actuellement dans le service, pour leur donner des Emplois convenables à leurs talents, ou à leurs services.

On avoit déjà mis nos marines en état de defenses par des retranchements que je n'ai

point encore vû , mais qui les rendent , à ce qu'on dit inaccessible à nos ennemis , & à l'heure que je vous parle , on y transporte l'artillerie qu'on va placer dans les batteries qu'on a dressées & préparées avec beaucoup de soin , dans tous les endroits où il convient de mettre du canon.

Il seroit difficile de dire si cela sera nécessaire , parce que l'on ne voit point clair dans les desseins des Turcs. En general on sçait seulement que leur Armement de mer n'est pas si considerable en Navi-

## GALANT. 61

res de guerre , & en Galeres qu'on le croyoit , ou qu'on l'avoit dit d'abord : mais comme il leur suffiroit d'avoir un grand nombre de Bastimens pour le transport de leurs Troupes , Vivres , & Munitions de guerre de toute espee , & qu'il leur seroit aisé d'en assembler promptement la quantité qu'il leur seroit necessaire , il est à propos de se tenir de plus en plus sur ses gardes , & c'est à quoi on travaille ; on le fera même dans les suites avec plus de vivacité quoyque le plus grand nombre croye

## 62 MERCURE

toûjours que les Turcs ne nous en veulent pas , & qu'il soit même persuadé qu'ils sont dans l'impuissance de nous attaquer; plusieurs pensent autrement & ont raison , mais tout bien compté , je ne croi pas que nous les voyons du moins cette année.



Les Lettres de Londres du 30. May , portent que ceux qui examinent les Papiers du Ministère précédent, n'ont pas encore fait leur rapport , & qu'on ne sçavoit quand ils le feroient. Le bruit même cou-

roit que le Roy , pour éviter les suites que ces recherches pourroient avoir , avoit dessein de faire passer au Parlement un acte general d'abolition. Les Juges de Paix ont ordonné aux Commissaires des Paroisses de seffendre de publier & de donner à lire un imprimé qui a pour titre l'Examiner , à peine d'estre poursuivis en Justice : mais les Caffez & autres lieux publics s'en moquent , disant qu'il n'y a point de Loy qui le deffende , que ces Juges de Paix n'ont pas le pouvoir d'en faire , & que si on les attaque , ils se deffendront.

## 64 MERCURE

Il y a plusieurs chefs des Wights morts. Milord Halifax vient de mourir.

Les Comtes d'Oxford, Arlay, & de Strafford & autres Torris, vont avec plus d'assurance que jamais aux Séances du Parlement, les ennemis de l'ancien Ministère se trouvant embarrassés plus que jamais à leur faire leur procès Le Roy George d'ailleurs les protège secrètement, & sur tout Milord Arlay & le Comte d'Oxford.



Les Lettres de Warsovie  
portent

## GALANT. 65

portent que le bruit y avoit couru pendant quelques jours qu'on attendoit à Choczin vingt mille Spahis avec trente mille Jannissaires ; & que le Camp des Tartares avoit ordté de s'avancer du même costé avec 40. ou 50. mille hommes ; mais on doute de cette nouvelle ; ce qu'il y a de certain , est qu'un nouveau Bacha estoit arrivé à Choczin avec six mille hommes pour en faire achever les fortifications , & que pour cet effet les peuples de Moldavie estoient obligez de fournir six mille palissades.

*Jun 1715.*

F

## 66 MERCURE

une somme considerable , &  
une grande quantité de provisions.



On écrit de Hambourg que le Roy de Dannemarck a donné au Contre-Amiral Gabel la Charge de Vice-Amiral en consideration de la victoire remportée sur l'Escadre Suédoise & qu'il luy a fait present d'une épée enrichie de diamants. On écrit de Berlin du 14. du mois passé que l'on continuoit d'y embarquer la grosse artillerie avec une grande quantité de bombes , de bou-

lets, de poudre & d'autres munitions de guerre & de bouche. Le Comte de Croissy, Ambassadeur Extraordinaire de France en Suede estant arrivé à l'armée, eut audience du Roy de Prusse auquel il presenta deux Lettres du Roy très-Chrétien. Le 9. du mois de May il dîna avec ce Prince, & le 10. i partit pour Stralzund : on a appris depuis peu qu'il y estoit arrivé. Le 14. au matin, qu'il avoit eu d'abord audience du Roy de Suede, & qu'ensuite il avoit dîné avec Sa Majesté.



On mande de Vienne que les Lettres de Hongrie du 5. du mois passé, portent qu'on avoit fait un grand amas de palissades auprès de Segedin, & qu'elles devoient estre employées aux fortifications de cette Place, vers laquelle plusieurs Régimens avoient ordre de marcher, que les Turcs assembloient un corps de troupes près de Salenkeimen, & un autre plus considerable auprès de Belgrade : le bruit avoit couru que le premier estoit de quinze mille hommes, quoy qu'il n'y en eût pas plus de dix

mille ; & depuis on a sçû qu'ils avoient tous deux reçu ordre de marcher contre les Vénitiens. On a appris qu'en deux rencontres ils avoient eu en Dalmatie l'avantage sur les Turcs qui avoient esté battus, avec une perte assez considerable. L'Aga Ibrahim n'a pas encore eu audience du Prince Eugene.



On écrit de Venise que le Senat après les avis venus de toutes parts de la declaration de la guerre faite par les Turcs à la Republique , a résolu de la

## 70 MERCURE

declarer pareillement. Les motifs sont que depuis le mois de Decembre dernier, ils ont fait plusieurs infractions au Traité de Paix de Carlowits sous divers pretextes ; qu'ils ont arrêté le Baile Memo, Ministre representant, & l'ont mis en prison dans un des Chasteaux des Dardanelles, luy laissant seulement cinq Domestiques : que le Secrétaire de l'Ambassade avec trente six autres Domestiques de l'Ambassadeur, avoient esté conduits aux sept Tours. Ainsi les ordres ont esté envoyez à tous les Com-

mandans des forces de la République , tant par terre que par mer , de courir sus à tous les Sujets de la Porte , & d'exercer contre eux toutes les hostilités. Afin d'obtenir de Dieu le secours nécessaire , & la benediction sur les armes de la République , le Senat a ordonné des Prières publiques , avec exposition du S. Sacrement , & des Processions qui se sont faites avec un grand concours.



On apprend par les Lettres de Dalmatie que les Troupes

## 72 **MERCURE**

Turques sorties de leurs quartiers, s'estoient cantonnées en divers lieux de la Frontiere, attendant l'ordre de se mettre en campagne, aussi tost que les chevaux pourroient estre mis au verd.



Un Vaisseau Anglois arrivé de la Canéc, a rapporté que les Turcs y avoient fait transporter, ainsi qu'à Candie, une grande quantité de vivres & d'agrêts, pour servir de Magasin à leur Armée navale.

Trois Galeres, & deux Galliores sont parties cette semaine

ne avec des Troupes destinées pour la Dalmatie, & une grande quantité de provisions.

Selon les dernières Lettres du Levant, le Capitaine général après la jonction de l'Escadre commandée par le Sieur Fabio Buonvicini, s'étoit avancé avec les Vaisseaux & les Galeres, à Napolì de Malvoisie, pour observer la Flotte Ottomane. Il n'y avoit aucun avis qu'elle fut encore sortie des Dardanelles, mais le Capitan Bacha avoit seulement détaché quelques Sultanes ou Vaisseaux de guerre, pour aller lever des Mate-

*Juin 1715.*

G

## 74 MERCURE

lots dans l'Archipel , parce qu'il ne s'en trouvoit pas assez à Constantinople pour former les équipages.



Les Lettres de Madrid du 20. du mois passé portent que le Duc de Veraguas , le Prince de Chelamarre , les Secretaires d'Etat , des Finances , & de la Guerre , l'Evêque de Gironde , & Don Miguel Durand , s'étoient assemblez la veille pour le Reglement des Rentes , & que ces Assemblées se tiendroient dorénavant à Valdemoro , à cause du voisinage d'Aranjuez.

On dit que le Prince Pio doit partir incessamment pour aller commander en Catalogne à la place du Prince Serclas , que son grand âge & ses indispositions mettent hors d'estat de servir davantage.



Le Marquis de los-Balbazés a demandé la permission de passer en Italie pour y aller mettre ordre à ses affaires , ce qui luy à esté accordé.



Le Conseil de Castille s'est assemblé extraordinairement , & a présenté au Roy un projet

G ij

## 76 MERCURE

de Gouvernement nouveau  
de la Catalogne, qui'aura lieu,  
à ce qu'on croit , dans le mê-  
me temps qu'on publiera le  
Reglement des autres Tribu-  
naux.



Du 27. du même mois on  
écrit d'Aranjuez que les cha-  
leurs excessives ont causé quel-  
ques maladies dans la Famille  
Royale, & que cependant leurs  
Majestez vont tous les jours  
à la chasse , & qu'elles se pro-  
menent les nuits dans les Jar-  
dins du Palais , qu'on a soin  
d'éclairer , & où on assemble

les meilleurs Musiciens qui  
soient en Espagne pour leur  
donner des concerts agrea-  
bles.



On écrit de Barcelone qu'on y a public un banc par lequel on ordonne à tous ceux qui ont obtenu des Benefices, & des qualitez de l'Empereur, d'aller mettre leurs titres dans les mains du Prince de Serclas; on ajoute que les Peuples de cette Principauté sont au desespoir de la nouvelle contribution de deux millions cinq cent mille piastres qu'on leur a

G iij

imposez, & l'on assure que tous les revenus de cette Province ne montent pas à cette somme.

Le sept de ce mois le Doyen de Talavera prit possession de l'Eglise Metropolitaine de Tolède au nom du nouvel Archevêque, cy-devant Evêque de Badajos qui est attendu à Aranjuez pour baiser la main à leurs Majestez, & se rendre ensuite à son Archevêché.

L'expédition de Majorque est encore différée; on dit que les Majorquins sont prêts à se soumettre, pourveu qu'on

veuille leurs accorder la vie ,  
les biens , & la liberté.

Les dernières Lettres de  
Rome portent que le Pere  
Daubenton à la sollicitation de  
son General , & du Pape , a ac-  
cepté la charge de Confesseur  
du Roy , & qu'il doit partir  
incessamment pour l'Espagne.



Arrêtez vous ici , Mada-  
me , & n'allez pas chercher  
plus loin de quoy vous amuser.  
Cependant que le langage se-  
rieux de l'ouvrage que je vous  
presente , ne vous ôte pas l'en-  
vie de le lire , vous trouverez

G iij

# 80 MERCURE

suffisamment dans la suite de ce Volume, de quoy vous dedominager de cet inconvenient, & je vous prepare un dialogue, deux historietes, des genealogies, une chanson & des Enigmes, dont la lecture vous edifiera. En attendant lisez l'Ode qui suit. Si j'en connoissois l'Auteur, je le remercirois en bons termes du present qu'il m'en a fait.

*La véritable Noblesse consiste  
dans la vertu.*

## O D E.

*Aux yeux de l'ignorant vul-  
gaire*

*Soyez le plus heureux mortel  
Que le sort s'attache à vous plaire  
Habitez un superbe Hostel  
Ayez un nombreux Domestique,  
Brillez par un train magnifique,  
Et par des somptueux repas,  
Fussiez-vous du sang des Monar-  
ques,  
Vous croirai je noble à ces mar-  
ques ?*

## 82 MERCURE

*Non , ce faste ne suffit pas.*



*N'envisageons point la No-  
blessé*

*Par tous ces dehors specieux :*

*Méprisons-les si la sagesse*

*N'y joint ses trésors précieux.*

*Ce fameux Roi de la Judée*

*N'eut été qu'un Prince en idée*

*Sans cet inestimable bien :*

*A-t-il perdu ce bien suprefme ?*

*Tout l'éclat de son Diademe*

*Ne doit être compté pour rien.*



*Prudent , égal , doux , cha-  
ritable ,*

*Fidèle observateur des loix ,*

# GALANT 83

Toûjours droit, toûjours équitable

Au dessus de tous vos emplois :  
Pour les Saints Autels plein de  
zele,

Courant où l'honneur vous ap-  
pele,

Vainqueur des trompeuses Circés :  
Fier au combat, ailleurs modeste,  
Ah ! vous êtes Noble de reste,  
Vous seul, vous, vous ennoblis-  
sés.



Mais vous, qui, s'il faut  
vous en croire  
Descendez d'un illustre sang,

## 84 MERCURE

Pour en retirer quelque gloire ,  
 Soyez digne de vôtre rang  
 C'est en vain que l'orgueil étale  
 Autour des murs de vôtre Sale  
 Les vieux portraits de vos Ayeux,  
 Si leur memoire reverée  
 Par vos vices deshonorée  
 Vous rend roturier à nos yeux.



Quoi ! parmi ces grands per-  
 sonnages  
 Je vous vois fierement placé ,  
 Vous dont les mœurs font tant  
 d'outrages  
 Au beau nom qu'ils vous ont  
 laissé,  
 Que veut dire cette cuirasse

## GALANT. 85

Que le vaillant Dieu de la Thrace  
Jamais ne vous a vû porter ?

Qu'un prompt pinceau vous en  
depoüille ,

Et qu'il vous mette la quenouille,  
Qu'Omphale vient vous presen-  
ter ?



Ce n'est point au sein des de-  
lices

Que se sont formez ces Heros :

C'est à de rudes exercices

Qu'est dû le fruit de leurs tra-  
vaux :

Ennemis de toute molesse ,

Vrais amateurs de la sagesse

Prudens Magistrats , grands  
Guerriers :

## 46 MERCURE

*Les uns l'honneur de leur Province ,*

*Les autres l'appui de leur Prince ,  
Ils ont joint l'olive aux lauriers.*



*Mais quels sont vos exploits  
de guerre ?*

*Par quel endroit vous louïrons-  
nous ?*

*Sur quelle mer , dans quelle terre ,  
Avez-vous fait parler de vous ?*

*Vous gardez un honteux silence :*

*Pourquoi donc avec insolence*

*Vous vanter des hauts faits d'au-  
trui !*

*Voulez-vous qu'en vous je revere  
Les vertus d'un Ayeul , d'un pere ,*

Tel qu'eux montrez-vous au-  
jourd'hui?



La gloire brille d'avantage  
Quand du pere elle passe au fils ;  
Mais ce n'est point un heritage ,  
De nos sueurs elle est le prix :  
Noble objet des cœurs magnani-  
mes ,

Element des esprits sublimes ,  
Rayon de la splendeur des Cieux ,  
Elle est l'immortel : Couronne  
Qu'à ses amis la vertu donne ,  
Et qui les place au rang des  
Dieux.



Loin d'elle ces ames hautaines ,

## 87 MERCURE

*Que seduit leur propre fierté ;  
Et qui , sans mérite , sont vaines  
D'un fantôme de qualité :  
Loin ces hommes dont les richesses  
Sont l'instrument de leurs foibles-  
ses :*

*Victimes de leurs passions :  
Que le vin , la table abrutissent ;  
Et qui leur noblesse avilissent  
Par mille indignes actions.*



*Telle qu'en la route azurée ,  
Vertu , parois en ces bas lieux ;  
Et de tous tes attraits parée ,  
Fais-les éclater à nos yeux ,  
Redui ces vains géans en poudre :  
Pour*

*Pour eux ton aspect est un foudre :  
 Sur leur front se peint la palseur :  
 Privéz, de tes chastes delices  
 En proye à l'horreur de leurs vices,  
 Le desespoir suit leur douleur.*



Je ne m'informe pas avec trop de curiosité, Madame, si l'Ode que je viens de vous présenter, vous a plû, ni même si vous l'avez luë; mais s'il m'est permis de vous parler avec un peu d'autorité, ne trouvez pas mauvais que je vous ordonne de lire la piece qui la suit; c'est un ouvrage excellent, en un mot c'est la

*Juin 1715.* H

copie d'une Lettre de Monsieur l'Abbé de Pons, à Monsieur Dufreny, sur la Comédie nouvelle qui a pour titre, *le Lot supposé, ou la Coquette de Village*. Je ne doute pas que le mérite & la réputation de M<sup>r</sup>. l'Abbé de Pons ne vous soient connus, ainsi l'idée que vous avez de luy, comme tout le monde, m'épargnera avec votre permission l'éloge de ses ouvrages. Voici sa Lettre.

J vous rends grace, Monsieur, du succès de votre pièce, elle a sauvé l'honneur de mon jugement, j'ay partagé

en quelque sorte vôtre peril ,  
 mais sans prendre rien de vô-  
 tre crainte. La mesure du bon  
 que je sentoys dans cette Co-  
 medie me la mettoit à couvert  
 d'insulte , & il n'estoit question  
 chez moy que d'un accèuil plus  
 ou moins favorable ; c'est sur  
 le plus ou le moins dependant  
 des hazards de l'action thea-  
 trale , qu'il ne faut jamais por-  
 ter de jugemens propheti-  
 ques. On doit, ce me semble,  
 aux Auteurs l'aveu naïf des sen-  
 timents qu'on a éprouvez à la  
 lecture de leurs pieces ; il est  
 vrai que la plupart ne veulent

H ij

de leurs amis que des applaudissements & sçavent fort mauvais gré à qui a le courage de leur avoüer ses degouts , il n'importe , disons toujours ce que nous sentons , j'aime mieux recevoir une injustice d'un ami, que d'en commettre une a son égard Mais de même que je veux qu'on ait le courage de blâmer un mauvais ouvrage au peril de s'aliener l'Auteur qui nous consulte , je voudrois qu'on osat louer hautement une piece dont on a été bien affecté , je voudrois qu'on n'hezita pas à se mettre

pour ainsi dire de moitié de  
peril avec elle , en un mot , il  
me semble que lors qu'un ou-  
vrage livré à nôtre censure  
nous a semblé bon , nous de-  
vons à l'Auteur l'hommage  
public du jugement que nous  
en avons porté. Mais peu de  
gens veulent courir le peril de  
voir leur propre goût dementi  
par la voix publique , voilà  
pourquoi vôtre piece avoit si  
peu d'Apologistes après plu-  
sieurs lectures que vous en  
aviez faites à Paris & à la Cour,  
il falloit qu'elle réüssit au Théâ-  
tre pour affranchir du mystere

## 94 MERCURE

quelques amis discrets , qui , de peur de le commettre , n'avoient osé se déclarer hautement pour elle. Je ne me sçais pas mauvais gré de n'être pas si Politique , je ne suis point effrayé d'un danger qui naît du devoir , & après tout quel est le danger ? Quand il me seroit arrivé de trouver bon un ouvrage que le public auroit jugé mauvais , il n'y auroit pas grand mal à cela , & j'ose assurer , que je serois en ce cas moins mécontent de moi , que , si dissimulant lâchement mon estime , je m'estois épargné

cette espece d'humiliation.

Il n'y a point de piece absolument irreprochable au Theatre, & je n'espere pas ce miracle de la main des hommes ; la meilleure de toutes nos pieces sera celle, dont les beautez racheteront plus liberalement les defauts. C'est l'equitable appretiation de ces beautez & de ces defauts, qui est l'objet de la bonne critique. La pluspart des gens croient avoir donne une haute idee de leur goüt lorsqu'ils ont reproché durement à un Auteur quelques fautes sensibles de

## 24 MERCURE

son ouvrage, voilà les bornes de leur examen, ils ne sortiront point de là. Vous ne les verrez jamais éter un endroit heureux, ils ne releveront jamais une grace delicate, cela n'est pas également aisé à sentir. Mais le mérite d'un excellent critique ne se borne pas à sentir successivement & les beautés & les défauts d'un ouvrage, il lui faut encore un coup d'œil qui embrasse le tout ensemble, & qui force son jugement à prononcer sur l'air général & dominant de l'ouvrage. On vous reproche-  
ra,

ra, Monsieur, quelques fautes, & vous sçauvez mettre tout à profit ; mais en avouant à votre ordinaire les critiques que vous jugerez judicieuses, renvoyez les censeurs à l'air general de bonté devant qui ces petits reproches ne peuvent tenir.

On vous reproche d'abord, & je suis ici relateur complice, on vous reproche, disje, de n'avoir pas satisfait à l'idée du titre de la piece, dans le caractère de votre Coquette. Le titre de *Coquette de Village* sembloit annoncer la Coquet-

Juin 1715.

I

terie agissante au gré de la simple nature, par un manège de pur instinct; mais votre Coquette n'est rien moins que cela, vous supposez qu'elle a été instruite par la Veuve Parisienne, de toutes les ruses perfides que l'art fournit aux Coquettes consommées. En sorte qu'elle est moins, la Coquette de Village, que la Coquette au Village. Mais il n'y a pas grand mal à cela: si le titre de Coquette de Village nous blesse, qualifions la pièce par, le Lot supposé.

On a trouvé votre denoûe-

## GALANT. 99

ment trop précipité, où voudroit que vous eussiez soutenu plus long temps Lucas dans son insolente yvresse, & que vous l'eussiez detrompé moins brusquement. Quand une Scene nous a fait plaisir à certain degré, nous avons souvent l'ingratitude de reprocher à l'Auteur de ne l'avoir pas fait assez durer, nous n'examinons pas toujours s'il étoit aisé de l'étendre au delà de certaines bornes, sans la faire tomber dans la langueur.

J'ay esté mal affecté dans le premier Acte de la Scene en-



tre le Baron & Lisette, voicy ce qui m'y a blessé : on a dit que le Baron épris de la Coquette, avoit déjà parlé de mariage, & qu'il y avoit même eû des articles dressez, il ne les a point encore signez ces articles ; mais l'on se propose d'épier un instant de foiblesse, pour luy faire faire la sottise ; tout cela supposé, lorsqu'on fera paroître le Baron avec Lisette, il faut que je m'apperoive de l'extrême passion qu'il a pour elle, & s'il n'a parlé d'articles & de contrat, que pour gagner du temps, &

tromper Lucas & sa fille , il doit , dans l'état de la Scene en question , redoubler d'artifices , & persuader plus que jamais à Lisette , qu'il a sincèrement dessein de l'épouser. Mais rien de cela. C'est tout le contraire , il luy dit durement qu'il avoit perdu l'esprit, le jour qu'il fit dresser le contrat.

*Ce jour-là ma foiblesse  
Pensa bien l'emporter sur toute  
ma raison.*

Ensuite il la rappelle à l'esperance , en luy disant :

*Vous aurez un contrat , il*  
I iij

# 102 MERCURE

*est signé déjà.*

*J'ay fait le premier pas, signer est  
le second.*

Et le second pas, quand  
le fera t-il? lorsqu'il sera plus  
vieux . . . en verité vostre Co-  
quette n'a pas grand merite à  
deviner que le Baron se mo-  
que d'elle, quand le piège eût  
esté un peu moins grossier, je  
la connois, croyez moy, elle  
n'en eût pas esté la dupe.

Cette Scene vous doit être  
plus presente qu'à moy, si  
vous estes de mon avis, le re-  
mede est facile, quelques Vers  
adoucis retabliront tout cela.

Il ne m'est revenu aucune Critique particuliere qui attaque la conduite & la marche generale de la piece , mais aussi de tous ceux que je connois qui en ont esté le mieux affectez , il y en a peu qui ayent osé prendre sur eux de la louer de ce costé , je ne sçais si , à tout prendre , vous ne devez pas être content. Le préjugé ne fait pas toujours si bonne composition ; quelques gens sont prevenus que l'art de conduire n'est pas vostre fort. Le fondement de cette prevention , c'est que vous avez fort negligé

I iij

cette partie dans les travaux d'un autre âge. Une seule pièce tout ensemble conduite ne suffit pas aux gens prévenus pour leur faire retracer ce jugement, il leur faut plus d'une preuve, ils ont trop d'intérêt à la chose, cette exhortation est peut être pour eux une affaire d'honneur.

Votre Comédie de l'Esprit de contradiction est de l'aveu de tout le monde irréprochablement menée, mais c'est une pièce d'un seul Acte, & elle ne passera pas pour un grand effort de conduite; celle-ci est de

trois Actes, & prouveroit un  
 peu plus: C'est pourquoy l'on  
 ne doit pas être si facile à l'ad-  
 option, & la viendra avec le  
 temps. . . mais tout cela ne  
 suffit point encore, il vous  
 faut une pièce de cinq Actes  
 dont l'intrigue soit simple &  
 ingénieuse, dont la marche  
 soit aisée & naturelle, en un  
 mot, il vous faut surmonter  
 plus d'une fois les plus grandes  
 difficultés de l'art, pour terras-  
 ser la prévention qui vous ob-  
 sède: courage, Monsieur, le  
 plaisir du public est un objet  
 digne de votre émulation,

106 **MERCURE**

puissiez vous faire long-temps  
ses delices. Je suis , avec une  
singuliere estime , Monsieur ,  
Vostre tres-humble & tres-  
obéissant Serviteur ,

l'Abbé de Pons.



Allons , Madame , encouragez moy à ne pas vous ennuyer. Jusqu'à present cela ne va pas mal , & il y a apparence , si la matiere continuë à s'embellir d'elle même , que nous arriverons à bon port à la fin du Livre. Jugez si je m'y prends comme il faut , & si les efforts que je vais faire pour

m'on tirer à mon honneur , ne sont pas suffisants pour vous amuser. Je vous ai promis des historiettes. Il faut vous tenir parole. J'ay heureusement la tête remplie des circonstances de celles que je vous destine. Sauf cependant à moy , à ne pas dévisager les Masques de l'un & l'autre sexe à qui mon indiscretion pourroit porter des atteintes assez delicates. Ainsi pour ne pas compromettre les gens dont ils s'agit , ne trouvez pas mauvais que je me charge tout seul du poids de leurs aventures. Je vous avouë, Ma-

dame, que je n'aurois pas la force de vous refuser toute la confiance des affaires que vous allez lire, si j'avois l'honneur de vous connoître plus particulièrement; mais du fens charmant dont vous êtes, outre qu'on babille volontiers, on se plaît encore si souvent à faire des tracasseries au tiers & au quarr, que je croi que le plus sûr, est de ne vous dire, que ce qu'on veut bien que tout le monde sçache. Or est-il que je ne crains pas la censure, d'ailleurs je suis fait pour cela, & on ne verra jamais Mercure

tant que je le serai, s'allarmer  
de tous les discours qu'on peut  
venir de lui: par conséquent,  
lisez.

J'avois il y a quelque temps  
une Maison superbe à la Ville,  
& deux Palais au moins à la  
Campagne: la magnificence de  
ma table, & l'excès de mes ri-  
chesses m'avoient acquis une si  
grande foule d'amis, & j'en  
ai si bonne odeur chez les Dames,  
que je passois pour un vrai  
modele de generosité, de de-  
licatesse & de galanterie. La  
nature de son côté avoit été  
à mon égard aussi prodigue

## 110 MERCURE

que la fortune. Jugez , si avec ces avantages, & mon inclination qui m'a toujours porté aux plaisirs , tous les cœurs ne s'ouvroient pas à mon passage. Voilà l'état où étoient mes affaires lorsque m'arriverent les aventures que je vais vous conter , elles ne sont pas moins bonnes aujourd'hui , mais mon tempérament a malheureusement reçu de l'habitude de mes plaisirs des leçons de moderation dont j'enrage.

Dans cet heureux train de vie dont je viens de vous faire une peinture assez legere , je

## GALANT. III

combay par hazard après bien des cascades ; entre les mains d'une Dame qui entretenoit le plus galamment , & le plus adroitement du monde , neuf Amans à la fois , il faut tout vous dire , j'avois en même temps neuf Maîtresses ; mais il y avoit cette différence entre nous deux , que le plus souvent , quoi qu'elles me coûtassent bien cher , elles étoient sans conséquence pour moy , au lieu que les neuf Amans de la Dame dont je vous parle , tiroient chaque jour assez régulièrement à conséquence pour

elle. Lorsque je me mis sur les  
rangs, j'aurois parié toute ma  
fortune que cette obligean-  
te personne m'adoroit, une  
delicatesse infinie & un art ad-  
mirable assaisonnoient à mer-  
veille toutes les caresses que je  
recevois d'elle. Aussi géné-  
reuse que moy, mon cœur  
étoit à son compte, le seul bien  
qui flattoit sa passion. Enfin ses  
airs simples, tendres & inge-  
nus, m'enivrerent de l'espoir  
d'un bonheur si doux, & fai-  
sirent à un tel point ma credu-  
lité, que je me déterminay à  
lui sacrifier toutes ses rivales.  
Ces

Ces ruptures auxquelles elles ne s'attendoient ni les unes ni les autres, furent suivies de tant d'éclat & de brusqueries reciproques, qu'elles firent pendant un temps assez considerable la raillerie de tout le monde. Je renvoiai à la belle Aminte toutes les Lettres qu'elle m'avoit écrites, & je lui redemandai les miennes, Climene me jetta mon portrait au né, la fiere Olympe m'arracha les cheveux, & me donna quelques soufflets, ainsi du reste. Debarassé enfin heureusement des mains de toutes ses aimables

*Juin 1715.*

**K**

## 114 MERCURE

personnes, je courus chez mon incomparable & nouvelle Maîtresse, je luy fis voir à l'instant sur mon visage & dans mes yeux, où ma passion étoit tous les transports de l'amour dont je brûlois pour elle, les vestiges sanglants de mon triomphe. Tant de sacrifices, & une victoire si complète attachèrent de son cœur l'aveu le plus tendre qu'une Amante éperdue puisse jamais faire au plus heureux Amant du monde, & de ses beaux yeux des larmes, dont je pensai expier de joye.

## GALANT. 115

Je me trouvoy si léger après tous les beaux exploits que je viens de vous dire, que je luy jurai mille fois, & avec sincérité de n'aimer désormais plus qu'elle. Elle me crût, & me protesta avec serment de n'aimer de sa vie que moy. Huit jours se passerent ainsi dans la meilleure intelligence du monde ; mais mon bonheur ne devoit pas être éternel comme je m'en étois flatté : en voici la preuve.

Un jour étant entré dans sa chambre vers les dix heures du matin, par l'entremise d'une

K ij

de ses femmes je m'approchay de son lit, je m'assis dans un fauteuil à costé d'elle, & je repris à mon ordinaire le langage de nos amours, qu'elle écouroit affectueusement, comme les plus belles choses du monde, lorsque nous entendîmes frapper en maître, à la porte de la chambre où nous estions. Ah! mon Dieu, Monsieur, me dit-elle, c'est mon mary, il se doute de nostre intrigue, ou plustost il n'en doute plus: je suis perdue . . . cachez vous, sauvez vous? où voulez vous Madame, luy dis-

**CAILANT.** 117

je aussi effrayé qu'elle, que je me cache ; & par où puis-je me sauver. Hé ! Monsieur, sautez par la fenestre. ( Il est bon de vous dire que cette fenestre par où elle me proposoit de faire le saut, estoit à plus de vingt pieds de hauteur sur un Jardin où elle me prioit de me précipiter, & que d'ailleurs je ne sçay point sauter. ) Cependant le vacarme continuoit à la porte, & le prétendu mary que je ne connoissois que médiocrement, faisoit un bruit épouvantable. Enfin ma chere Maistresse ne pouvant plus

## 118. MERCURE

tenir contre ces brutales inf-  
rances, me dit, cachez vous  
du moins, Monsieur, sous  
le lit, ou bien entre les mat-  
lats. Eh! Madame, luy répon-  
dis je, il n'y a pas de sûreté pour  
moy à me fourrer ny dessous,  
ni dans le lit. Eh! du moins, met-  
tez vous, reprit-elle impatiem-  
ment, dans le grand tiroir de  
cette commode, où vous pour-  
rez entrer, quoy qu'assez mal  
à vostre aise: dans un besoin  
extrême, comme celuy-cy,  
Monsieur, ne faut-il pas faire  
de nécessité vertu? je fus assez  
sot pour m'emprisonner avec

des peines chargées dans ce maudit tiroir, où elle m'enferma à double tour, & dont elle tira, & cacha soigneusement la clef.

Après s'être ainsi précautionnée contre les recherches jalouses de ce curieux impitoyable, qui de son côté juroit à la porte comme un Païen, elle alla enfin d'un air tout endormi, & en se frottant les yeux, la lui ouvrir. En vérité, Monsieur, lui dit-elle, vous venez de me reveiller en sursaut d'une étrange façon. J'étois au milieu du plus agréable

## 120 MERCURE

rêve que j'aye fait de ma vie ,  
 lorsque j'ai entendu le bruit  
 que vous venez de faire. Vraie-  
 ment , Madame , lui dit il ,  
 vous êtes une fort jolie fem-  
 me , vous prétendez donc  
 m'en faire accroire comme à  
 Daphnis , Oronne , Licydas ,  
 Eraste & Damon. Je ne vous  
 parle pas de vôtre grand La-  
 quais que vous leur preferez  
 comme à moi , c'est un coquin  
 que je ferai roüer de coups de  
 bâton ; mais Plutus & Mercu-  
 re que depuis quelques jours  
 vous honorez de vôtre ten-  
 dresse avec tant d'éclat , ne me  
 marcheront

## GALANT. 121

marcheront pas sur le ventre impunement. L'un d'eux est ici, & malheur à qui me tombera sous la main. Je vous trouve bien hardi, lui dit-elle, de venir m'insulter avec tant d'audace dans ma maison. Taisez-vous, perfide, reprit-il, & n'esperez pas que je vous pardonne vos infidelitez que vous ne m'ayez rendu au moins les vingt mille écus que vous m'avez coûté. Je ne serai pas vostre dupe, comme les fots que vous tenez dans vos filets, & je vous persecuteray, jusqu'à ce que la resti-

*Juin 1715.* L

## 222 MERCURE

tution que vous me devez ,  
m'ait mis à but avec vous.  
Vous êtes un insolent , lui ré-  
pondit-elle , un lâche , & le  
plus méchant & le plus scéle-  
ras de tous les hommes ; en  
même tems elle gemit , pleu-  
ra , s'évanoüit , & je n'enten-  
dis plus rien , parce que je m'é-  
vanoüis aussi.

Environ deux heures après  
mon évanoüissement , ma  
charmante Maîtresse ouvrit  
le tiroir où je m'étois impru-  
demment laissé emprisonner.  
Et me trouvant presque sans  
poux , & sans chaleur , elle s'i-

imagina que je n'avois rien entendu de la conversation précédente, & s'empresſa à me faire revenir. J'ouvris enfin les yeux, & je lui dis avec une langueur extrême, qui parloit plutôt de l'accident qui venoit de m'arriver, que de l'amour qui me reſtoit pour elle, que je me mourrois, & que je la priois d'envoier chercher mon carraſſe qui m'attendoit à cette paſſe de la maiſon, pour me ramener chez moi, ce qu'elle eût de la peine à m'accorder; cependant elle me dit en m'embrassant tendrement, qu'il fal-

L ij

loit que je me fusse évanoui en entrant dans la commode, tant elle m'en avoit retiré froid & saisi ; elle ajouta que son mary l'avoit le plus mal-à-propos du monde entretenu de tout le détail assommant d'un procès qui estoit de grande importance pour eux, mais qu'elle se trouvoit encore bien heureuse de ce qu'il l'avoit enfin laissée si tost en repos, & elle me predict que mon accident n'auroit point de suites fâcheuses. En effet, en sortant de la maison, je me trouvoy si bien remis de la lethargie où m'avoit

jetté le tiroir, que je me fis mener sur le champ chez le curieux dont le vacarme venoit de m'emprisonner. Je me soulai vins, chemin faisant, de l'obligante proposition que mon incomparable Amante m'avoit faite de me jeter par la fenestre, au hazard de me briser les os, & j'arrivai chez lui, après avoir fait vœu de ne plus retourner chez elle.

Nos premières civilités furent courtes; mais la confiance se mêlant de nostre conversation, il se radoucit à mon égard; & je l'amenay au point

## 126 MERCURE

de luy faire entendre avec de  
grands éclats de rire, tout ce  
qui venoit de m'arriver. Ecou-  
lez, me dit-il à son tour, la  
fin de l'exercice que je viens  
d'avoir avec cette prodigieuse  
femme; mais il est à propos de  
vous dire auparavant quel-  
qu'une des raisons qui ont  
donné lieu à ce que vous venez  
d'entendre.

Il n'est pas nécessaire que  
je vous étale icy les charmes  
de sa personne, ni ceux de  
son esprit, vous en connoissez  
les graces & le pouvoir aussi  
bien que moy; mais il est bon

## CALANT 127

que vous sçachiez qu'il y a six  
mois que je vis bien avec elle,  
que pendant ces six mois,  
mon amour a tous les jours  
pris de nouvelles forces, &  
qu'il y a enfin six mois que je  
m'apperois qu'elle me trom-  
pe tous les jours. Pouvez-vous  
après cela vous renoncer à  
aimer une femme si aimable.  
Tous ceux que vous m'avez  
entendu nommer sont il en  
effort, depuis & avant moy,  
ses amans comme moy. Elle  
sçait en un mot si bien mena-  
ger ses heures & ses rendez-  
vous, que ce n'est presque que

L. iiii

## 128 MERCURE

par conjecture qu'on se méfie d'elle. Je n'aurois pas même acquis la grande connoissance que j'ay de ses allures, si une femme de sa confiance & de ses plaisirs, n'avoit pas malheureusement pour elle, pris, à ce qu'elle m'a dit, de l'amour pour moy. Voilà, Monsieur, comme j'ay eû son secret, & c'est par son canal que j'ay sçû aujourd'hui que vous étiez chez elle; & qui plus est, que vous y étiez parfaitement bien. J'ay répondu assez indifféremment à cet avis; mais un moment après l'avoir reçu, j'ay

monté en carrosse, & je suis  
venu troubler, je ne sçai en-  
core, si je dois dire à propos  
ou non, les plaisirs qu'on vous  
destinoit. Je me dedis de  
bon cœur, luy dis-je, de tout  
le mal que je vous en ay voulu,  
mais de grace, achevez la suite  
de cette conversation que mon  
évanouissement m'a dérobée.  
Je me suis mis, repris-il, per-  
dant que la belle pleuroit à  
chaudes larmes, à faire une  
exacte visite dans son apparte-  
ment; je vous ay cherché  
derrière les rideaux, sous le lit,  
dans son cabinet, & par tout

sans s'en trouver , bien assuré  
 cependant que vous n'étiez  
 pas loin , & ne comprenant  
 pas où vous pouviez être. J'ay  
 passé dans une autre Chambre  
 où elle m'a suivi , & où elle m'a  
 fait les plus touchantes & les  
 plus tendres reproches du  
 monde. J'allois enfin me jeter  
 à ses pieds , & luy demander  
 mille pardons des injures que  
 je luy avois dites , & de l'indi-  
 gnité de mes soupçons , lors  
 que la présence de son mary  
 qui nous a parfaitement decon-  
 certé tous deux , a rompu  
 nostre entretien ; elle avoit le

## CALANT. 131

visage baigné de larmes, j'avois les yeux mouillez, & nous estions tellement embarrassés de nostre contenance, dont la vue d'un époux importun augmentoit insensiblement le défordre, que je pris le parti de les laisser ensemble s'éclaircir des causes de nostre embarras. Elle a de l'esprit, il n'est pas délicat, & c'est à quelques intrigues comme les nôtres, qu'ils doivent l'éclat de leur maison. Jugez si la paix a esté bien-tôt faite entre eux, ou pour mieux dire, soyez sûr qu'ils n'ont pas esté un moment broüillez pour si peu de chose.

## 132 MERCURE

Je vous avoue pour moy que rien ne me tient plus au cœur à son égard, que l'horrible dépense qu'elle m'a faite ; tous les hommes ont leur foible. Je ne me repens jamais de la perte de ce que je n'ai pas lieu de regretter ; mais dans cette occasion je suis trop la dupe de mes soins & de mon argent, pour n'en pas regretter la perte. Ma foy, luy dis-je, il me paroît que tout ce que vous pourriez faire pour le rattraper, seroit assez inutile, & sur ce prenez là-dessus le parti qu'il vous plaira, pour moy je

m'en tiens où j'en suis avec elle, & je vous jure que de ce pas, je vais chercher fortune ailleurs.

Nous nous quittâmes fort contents l'un de l'autre, & je fus sur le champ chez tout ce que je pus trouver de mes amis pour leur conter mon aventure de la Commode, sans leur nommer cependant la personne qui m'avoit si bien accommodé.

Je me souvins dans la chaleur des mouvements que je me donnai pour regaler le monde de ce trait admirable,

## 134 MERCURE

que des neuf personnes que j'avois l'honneur d'aimer, avant la glorieuse préférence que j'avois donnée à ma dernière Maîtresse, la jeune Lisette étoit celle qui me faisoit le meilleur accueil. Je me rendis chez elle en sortant de la Comédie, j'en fus reçu avec mille marques d'une véritable tendresse, elle me jura qu'elle avoit vû ma desertion avec une douleur mortelle, & qu'elle avoit enfin une joye inexprimable de me revoir. Plus sensible mille fois que je ne peux vous le dire à ses discours flatteurs, je me rac-

commoda si bien avec elle, que les circonstances de nôtre broüillerie ajoutèrent un goût infini à nôtre raccommodement. J'y retournai le lendemain, le jour suivant, & le troisiéme jour encore ; mais par malheur elle avoit un mari jaloux dans les formes. Il ne se plût point à me voir si souvent dans sa maison, il pria sa chere moitié de m'écarter sans bruit, & luy fit entendre que si sa priere n'avoit pas lieu, il prendroit des mesures qui mettroient à sa mode, son honneur en repos. La belle comp-

ta ces petites menaces pour rien , & ne m'en fit pas seulement la moindre confidence. Cette reserve pensa luy cou-ter bien cher ; mais en verité il n'y a rien dont une femme d'esprit ne vienne parfaitement à bout.

Un certain jour dont j'ai oublié la date , il y avoit environ une heure que nous étions ensemble , lorsqu'une fille de Chambre vint nous avertir que Monsieur alloit nous surprendre. Suivez moi un peu de loin me dit à l'instant son épouse , jusqu'à la porte de  
mon

mon appartement & ne vous mettez en peine de rien, Elle prit aussitôt deux flambeaux qui estoient sur la cheminée, elle courut sur l'escalier où elle rencontra son mary, à qui elle dit d'un air effrayé ! ah Monsieur, montez avec moy là haut, je viens de voir tout à l'heure un grand Irlandois qui m'a demandé l'aumône d'une manière qui m'épouvante encore, je meurs de peur que ce ne soit un voleur, & qu'il ne soit caché dans la maison. Son mary la suivit & monta avec elle chercher le prétendu vo-

*Juin 1715.*

M

## 238 MERCURE

leur , pendant que sa fille de chambre me mit à la porte de la rue , où je fus fort aise de me voir arrivé à bon port.

Je ne me plais pas dans les allarmes , j'aime les plaisirs tranquilles , & le tumulte des passions qui fait le bonheur des autres est justement ce qui m'en dégoûte. Ainsi j'abandonnay encore une fois Lisette , & je retournay enfin à cette redoutable Olympé qui m'avoit si maltraité le jour de nostre rupture. Elle estoit sa maîtresse , celle de son mari , & fut encore la mienne , con-

de mon intention. Voici de quelle manière je rentray dans ses fers. moi seul et moi seul.

Luy faisant un jour une simple visite de civilité, elle mit la conversation sur le chapitre de nos amours, & après avoir passé en revue les qualités & les noms de ceux & celles que nous avions aimé de part & d'autre, elle me dit: Ecoutez moy, mon cher, nous ne serons jamais heureux en amour tant que nous serons aussi inconstans que nous l'avons été; faisons une fin, vous aimez dans un sens, votre Je-

Mij

benté, tous les hommes l'aiment comme vous ; mais libertin pour libertin , vous êtes celui de tous les hommes que j'aime le mieux. Regardez moy , & avouez si tous les maux de vos Maîtresses comparés aux miens ; que , Coquette pour Coquette , je suis de toutes les femmes, celle que vous devez le mieux aimer.

Je vous jure , Madame, que je ne pus pas m'empêcher d'en convenir, & que la bonne foi d'Olympe fit un effet si puissant sur moi ; que je l'aimai à la rage. Voilà où nous en

sonnes. Si de récit ne vous a  
pas ennuyé, j'en suis bien aise.

Ne me pendez pas de veuës,

Madame, un de mes amis

veut me faire parler, tant

micux pour vous & pour tous

ceux qui me liront. Vous

allez entendre du sublime

qu'il me preste. Je vais dialo-

guer d'importance avec Iris,  
& vous dire des choses que  
vous allez regarder, comme  
le Chef-d'œuvre de mon élo-

quence. Cette promesse, en-  
tre nous, ne doit pas vous  
étonner puisque c'est à moy

# 142 MERCURE

si vous vous en rapportez à  
ce qu'en ont dit ces vieux foux  
de Poètes qui m'ont divinisé,  
que l'on doit le grand art de  
raisonner. Jugez par vos pro-  
pres lumières, s'il ont eût tort  
ou raison de me dispenser les  
qualitez que j'ay reçues d'eux

## DIALOGUE

entre Iris, Mercure & un  
Moderne.

### IRIS.

Hola, Mercure, hola je  
desespérois presque de te  
rencontrer dans ce Pays-cy;

je n'en puis plus :  
 et te chercher me voilà hors d'ha-  
 bit, même.  
 Voyez l'Ingrat, s'il s'en met fort  
 en peine.

Que n'ay-je cependant pas  
 fait pour te découvrir, il n'y  
 a point de recoins dans la Gre-  
 ce & dans le Pays Latin que je  
 n'aye parcouru, point de  
 Monts sur lesquels je n'aye  
 grimpé, non pas même le  
 Mont Parnasse, & malgré les  
 arrêts du destin, comme dit  
 Homère, toute immortelle  
 que l'on me croye, je serois  
 expitée de soif & de lassitude,

## 144 MERCURE

si je ne m'estois rafraîchie de  
l'eau Poétique de la Fontaine  
Aganipide. O la bonne li-  
queur , Mercure.

## MERCURE.

Pour du Nectar j'en bois ;  
mais si de la meilleure eau du  
monde. De quoy s'agit-il  
charmante Iris , cependant  
de peur de l'oublier , que je  
t'embrasse ma chere enfant ;  
après quoi je t'écouterai de ma  
bonne oreille.

## IRIS.

Treves de ces sortes de li-  
bertez badines , je te prie , elles  
estoyent permises parmi nous  
autres

**GALEA** 145

autres Divinités du Regne de  
Saturne d'heureuse memoire,  
& encore plus sous celui de Ju-  
piter son fils, mais depuis quel-  
que tems, il faut estre un peu  
plus en garde contre les saillies  
d'un temperament, car en cer-  
tain républic du monde, il y a un  
tas de Modernes au ris mo-  
queur qui ne manqueroient pas  
de nous chançonner sur la  
moindre privauté.

**MERCURE**

O la plaisante défaite, com-  
me si les Dieux devoient crain-  
dre les couplets. A propos,  
est-ce que les Immortels sont

Juin 1715.

N

assez oisifs là haut pour donner la moindre attention à toutes les sottises qui se disent & se font ici bas ; s'entretiennent-ils par exemple de la nouvelle guerre que quelques esprits inquiets ont déclaré aux Partisans du divin Homère.

**IRIS.**

Fils de Maia, peut-tu me faire une telle demande, comme s'il étoit permis que tu puisses ignorer l'importance & les conséquences de cette fameuse querelle, & c'est là uniquement le sujet de mes dépêches, & pour lequel je t'ai cherché

avec tant d'inquiétude & d'empressement, afin que nous concertassions ensemble les moyens de détourner cet orage qui menace toute la Cour celeste. . . . Comment si cette affaire est de conséquence. Oûi sans doute, elle interesse plus que tu ne peux te l'imaginer, tout le Consistoire des Dieux; nos Confreres avoient d'abord regardé les preliminaires de l'insulte faite à leur Poëte; comme un jeu fait pour les amuser. Momus, mauvais railleur, les comparoit à des Pigmées qui voudroient entre-

N ij

## 148 MERCURE

prendre d'escalader le Ciel, en s'élevant sur des échasses pour y atteindre. Comus le Farceur a d'autres Nains, qui, plantez sur les épaules d'un Geant, se persuadent follement qu'ils sont greffez sur la tette, comme sur un grand Sauvageon, s'en estimant la partie principale, tandis qu'ils ne paroissent pas plus qu'une fourmi sur le bonnet d'un Ancien, & tous les Dieux de rire. Mais la Scène est bien changée, depuis surtout que Jupiter a consulté le Grimoire des Destinées, il paroît inquiet, rêveur, d'une hu-

meur insupportable, jusques à  
 faire perdre patience à la belle  
 Junon à laquelle il cache tout  
 ce qu'elle voudroit sçavoir.  
 Je te dirai même à l'oreille que  
 cette Déesse poussée à bout,  
 lui a adressé ces Vers d'Ho-  
 mere:

\* O Jupiter fâcheux, plein de ru-  
 desse,

Quand ai-je esté si fole & ind s-  
 crete,

Tâchant sçavoir quelque chose  
 secreta.

Mais toy malin concluds & deli-  
 beres

\* Salet, 1. Liv. de l'Iliade.

N iij

150 MERCURE

*Toujours sans moy tes plus privez  
affaires.*

*A quoi le Dieu répondit, ô Feltone!  
Impossible est que jamais rien j'or-  
donne,*

*Que ton faulx cœur plein de sus-  
pition,*

*N'entende à plein la miene in-  
tention;*

*Mais d'autant plus que m'en  
cuydes distraire,*

*D'autant ou plus, je fais tout le  
contraire,*

*Tant seulement pour mieux te  
molester,*

*En te voyant à mon vuëil con-  
tester:*

# GALANT. 151

Or tu t'assoir, que je n'aye pa-  
role

Doresnavant si temeraire &  
folle :

Donc quelquefois transporté de  
courroux,

De mes deux mains je te baille  
tels coups

Que tous les Dieux qui sont en  
l'assistance

Ne puissent rien pour ton aide &  
d'ffense.

Il ne sçait en verité à qui  
s'en prendre, il vit en Tyran,  
tousjours défiant, & tremblant  
que cette guerre ne lui soit  
plus funeste que celle que les

N iij

152 **MERCURE**

Aloides lui declarerent jadis.  
Ne t'en souvient-il pas.

**MERCURE**

*Ma foy s'il m'en souvient , il ne  
m'en souvient gueres.*

Je me rappelle cependant  
quelque événement semblable  
que j'ai lû dans les Poësies  
d'Homere ; mais par la barbe  
de Jupiter , il n'est plus icy  
question des perils passez , en  
voilà de presents bien réels qui  
attaquent nostre divinité ; je  
connois le fils de Saturne , il  
n'est point Dieu à s'allarmer  
de dangers imaginaires ; cepen-  
dant qu'auroit-il à craindre

de ces Novateurs , à moins qu'ils ne soient conduits par quelque divinité inconnue jusqu'à présent parmi nous autres immortels.

## I R I S.

Que tu as la judiciaire excellente , comment as-tu pu rencontrer si juste ; & c'est ce que j'avois de plus essentiel à te communiquer , pardonne à mon trouble ; il n'est que trop certain qu'ils ont actuellement à leur tête une maîtresse Déesse , les Modernes la nomment la *Raison* , ils l'ont proclamée Reine , & se croient

## 154 MERCURE

invincibles sous les étendards.  
Appuyez d'elle, ces esprits inquiets sont assez fiers pour s'imaginer qu'en suivant les conseils, ils nous priveront du droit d'immortalité. malgré la prise de possession que nous en a donné Homère il y a trois mille ans. Se peut-il Mercure que tu ignores des circonstances aussi importantes, puisque tu te trouves porté dans la Capitale où s'est tramée cette étrange conjuration.

MERCURE.

Tu n'en dois point être surpris. Parmi mes différens

**GALANT.** 155

emplois tu sçais que je suis re-  
vêtu d'un qui m'occupe seul  
beaucoup plus que les autres ,  
c'est un maître Dieu que mon  
pere , a-t-il fait un signe de  
tête , plus prompt que l'éclair ,  
il veut estre obéi.

Il faudra cependant qu'il  
s'en passe pour cette fois cy ,  
car j'ay trouvé la Nymphé  
plus impénétrable que Danaé  
à la pluye d'or , soit dit entre  
nous , c'est la premiere qui ait  
résisté à ce charmant appas.  
Je reprend donc mes Talon-  
nes & nous retournerons au  
Ciel de compagnie pour ren-

## 156 MERCURE

dre compte à mon pere de ma commission dont il ne sera pas content.

## IRIS.

Non pas , Mercure , j'ay ordre de te faire changer d'occupation ; il faut que comme Dieu d'éloquence, tu employes tes talens à pacifier les esprits ; si tu t'en trouvois même une assez ample provision pour débaucher quelques-uns des chefs de nostre ennemie la *Raison* , quel service signalé ne rendrois tu pas à toute la Cour celeste. En mon particulier tu ne trouveras pas une ingratitude,

en voilà les Armes par avance,  
es tu content.

## MERCURE.

Laisse moy faire aimable fille  
de Thaumás, ils sont confon-  
dus, je les amène pieds &  
mains liez faire amende hono-  
rable devant le Tribunal de  
Jupiter, en presence du divin  
Poëte, & là à voix haute &  
claire, déclarer que méchan-  
ment, traîtreusement & sédi-  
cieusement, ils ont préféré  
les armes de la Raïson, pour  
s'en servir contre le pere de la  
Poësie à qui nous sommes  
redevables de tous les hon-

## 158 MERCURE

neurs dont nous jouïssons dans l'Olimpe. . . Mais j'apperois quelqu'un marchant à nostre rencontre , seroit-ce point par hazard un de ces seditieux Modernes qui vient méditer icy quelque conspiration contre la vieille Iliade. Avant qu'il soit plus près , il me vient un dessein que tu ne dois pas desapprouver , je vais me transformer en Academicien de l'ancienne Ecole , & toy tu te donneras pour une femme sçavante ; comme tu possedes parfaitement les Antiquitez Greques & Romaines.

nes, tu me fourniras des citations au besoin.

## IRIS.

En vérité tu es un admirable Comedien, voyons toutefois, comme tu jouieras ce nouveau rôle & si tu me tiendras parole, j'en jure par de Déesse de luy adresser des injures qui ne le redouteront point en harmonie à celle que Junon dit de si bon cœur à Jupiter lorsqu'elle a les vapeurs. . . . Il paroît chercher quelque chose qu'il a égaré, fers-toy de cet à propos pour l'aborder & luy offrir tes services, je te suis de près.

160 MERCURE  
MERCURE.

Chut, ne dis mot. . . Monsieur sans trop de liberté ne pourrois-je pas vous être bon à la recherche que vous faites, j'ay au moins de bons yeux.

LE MODERNE.

La chose M. ne m'écrit pas que vous partagiez ce soin avec moy ; j'en suis même par avance consolé, ce n'est qu'un tome d'une Traduction d'Homere en prose avec des remarques qui par conséquent ne m'ennuieront pas d'avantage. Je crois que je me consolerois aussi aisément, si j'avois perdu  
un

GALANTE. 161

un autre gros billot que voilà qui est le pendant d'oreille de l'original.

MERCURE *Académicien.*

A ce peu de paroles , il n'est pas difficile de deviner que vous n'avez pas des sentimens bien favorables pour tout ce qui s'appelle Homere, les miens sont bien opposez aux vostres, il a au contraire pour moi des beautez surnaturelles, & il me seroit facile d'en faire l'apologie ; à ce dégoût si marqué , je ne crois pas vous offenser si je vous estime un Anti-Homeriste du premier rang.

Juin 1715.

O

## 162 MERCURE LE MODERNE.

Le nom ne fait rien à la question présente, mais je doute M. qu'un homme d'esprit ose jamais défendre une si mauvaise cause ; on aura beau faire , & chercher , jamais on n'y decouvrira ce qui n'y a jamais esté ; je veux dire un dessein frappant que l'esprit n'ait pas de peine à démêler , des Dieux qui soutiennent dignement le caractère respectable de la Divinité , des Heros qui ne soient point superbes , insolents , grossiers , pleurants comme des enfans , & sepa-

rants indifferemment du vice  
comme de la vertu. Quelle  
honte pour le siecle, ou pour le  
genie de vostre divin Homere,  
de faire adresser des discours à  
des chevaux, & d'entendre ces  
mêmes chevaux répondre per-  
tinement; appelez-vous cela  
du merveilleux; n'est-ce pas  
plustost pour les personnes  
sensées, du puerile, de l'extra-  
vagant. . . .

IRIS *interrompant brusquement.*

Ah! le traître, il me suffoque,  
je n'y puis resister Mercure...  
pardonne, je ne sçais ce que je  
dis. . . quoy donc un Aristote,

O ij

## 164 MERCURE .

un Ciceron , un Denis d'Halicarnasse , un Longin , un Plutarque , un Eustathe & tant d'illustres morts auront employé toute leur vie à admirer ces chefs - d'œuvres de l'art , & vous , M. vous qui vivez encore , ne rougissez pas des blasphêmes que vous venez de prononcer contre cet homme inspiré d'Apollon : redoutable fils de Saturne peux-tu te voir attaquer impunément dans ton Poëte favori , sans punir dans le moment le coupable .

# GALANT. 165

## LE MODERNE.

Pour une illustre Greque  
vous estes bien vive, Madame,  
il vous manque un peu de  
flegme Philosophique. Par ce  
petit essai d'emportement, je  
juge que, si pour rendre une  
cause victorieuse, il ne falloit  
que des injures & des noms  
anciens, tout l'avantage de  
la dispute vous resteroit  
mais il faut des raisons, Ma-  
dame. **M.** nous en fournira  
peut-estre.

**MERCURE** *Academicien.*

Permettez, Madame, que  
j'acheve cette perilleuse avan-

## 166 MERCURE

ture, vous l'avez si judicieusement entamée que j'espère la mettre à une heureuse fin. Vous, M. qui vous piquez de raisonnement, avez-vous étudié la Logique de l'incomparable Aristote : c'est avec son secours que j'entreprends de vous redresser l'esprit & de vous réduire, *ad metam non loqui*.

Premièrement je vais vous prouver sans réplique que l'on n'imaginera jamais un Poème semblable à celui d'Homère, suivez-moy.

Un Poème Epique n'est par-

fait qu'autant qu'il est conforme à celui d'Homere.

Or rien ne sera jamais plus semblable à Homere, qu'Homere même.

Donc on n'inventera jamais un Poëme Epique aussi parfait que celui d'Homere.

Ce seul raisonnement general devoit suffire pour convaincre un homme disposé à sentir la verité ; mais je veux bien pour l'honneur de l'ancienne Ecole aller encore plus avant.

Ne convenez-vous pas , que , si je vous fais voir plus

## 168 MERCURE

clair que le jour que le Poète par excellence devoit se servir de l'entremise des Dieux dans son Poëme , & qu'ils n'y font pas un mauvais rôle , vous serez forcé de chanter la Palinodie , en voila la preuve.

Un Historien fidele & exact doit rapporter les veritables causes de tous les événemens qu'il décrit.

Or les Dieux sont la cause veritable de tout ce qui arrive ici bas.

Donc Homere comme inspiré , a dû rapporter les pensées & les conversations des Dieux

Dieux au sujet de la guerre de Troye.

Je finis enfin par un 3<sup>e</sup>. Syllogisme par lequel je me fais fort de démontrer que les Heros d'Homere sont parfaits, & conséquemment doivent l'estre beaucoup plus que les nostres. Ecoutez.

Nous sommes plus mechants que nos Peres, ( Horace l'a dit, ) nos Peres estoient plus mechants que nos Ayeux, donc plus nous remonterons, plus nous trouverons les hommes parfaits.

Or Homere a peint des He-  
*Juin 1715.* P

## 170 MERCURE

ros qui vivoient il y a trois mille ans.

Les Acteurs de son Poëme sont donc tres-parfaits, & necessairement plus parfaits que les nostres. En tenez vous?

### LE MODERNE.

Voila ce que l'on appelle raisonner *in formâ*, & sçavoir remettre en honneur la reputation du bon Homere; neanmoins je ne suis pas encore tout-à-fait rendu, touchant la préeminence des Anciens, & particulierement touchant celle d'Homere sur les Modernes.

**GALANT.** 171  
**MERCURE** *Academicien.*

Il est juste de vous satisfaire, je suivrai pour cet effet la methode des Geometres, toute seche qu'elle peut estre, elle convainc mieux l'esprit que les discours les plus recherchez; je suppose néanmoins que vous n'y prenez pas garde de si près.

Pour cet effet je n'aurai besoin que de quatre axiomes qui ne me peuvent estre contestez.

**A X I O M E I.**

Les Antiens ont inventé & dit tout ce qu'il y avoit à dire sur toutes sortes de matiere.

P ij

Les Modernes n'ont fait que copier les Anciens.

Homere est inventeur du Poëme Epique & de ses regles.

Tout homme qui ne sçait pas si bien les regles d'un art qu'un autre , ne peut pas si bien réussir que luy.

# I. THEOREME.

Les Anciens l'emportent infiniment sur les Modernes.

Ceux qui ont la gloire de l'invention , l'emportent infiniment sur ceux qui n'ont fait

que copier ; or les Anciens ont la gloire de l'invention , par le premier axiome ; les Modernes par le second axiome n'ont fait que les copier , par consequent les Anciens l'emportent infiniment sur les Modernes.

C. Q. F. D.

## COROLLAIRE.

Il s'ensuit de-là . 1<sup>o</sup>. Que plus un Auteur est ancien , & plus il est censé avoir de mérite. 2<sup>o</sup>. Qu'Homere estant le plus ancien Poëte Epique , son Poëme l'emportera sur

P iij

tous les autres. 3°. Que la nouvelle Iliade estant le Poëme le plus moderne, doit estre le plus mauvais, plus mauvais que le Moyse sauvé, que la Pucelle, que le Poëme de la Magdelaine.

## II. THEOREME.

Il est impossible de faire un Poëme Epique aussi parfait que celuy d'Homere.

On ne sçait jamais si bien les regles d'un art que celuy qui les a inventées, or par le troisième Axiome, Homere a inventé les regles du Poëme Epique, donc personne ne

peut les sçavoir aussi bien que luy ; mais par le quatrième Axiome tout Auteur qui ne sçait pas si bien les regles d'un art qu'un autre , ne peut réussir comme luy , par consequent il est impossible de faire un Poëme Epique aussi parfait que celuy d'Homere.

C. Q. F. D.

Qu'avez vous à repliquer à l'évidence de ces propositions mises dans un point de vûë Geometrique. Rendez hommage , M. à la verité , ne sentez-vous pas qu'elle vous illumine l'esprit , & qu'elle se

P üij

## 176 MERCURE

fait passage à travers vos préjugés, que je serois content, si elle avoit assez de forces pour vous faire abjurer les nouvelles erreurs des Anti-Homéristes.

### LE MODERNE.

Qui peut tenir contre des raisonnements purement Géométriques, sur tout lorsqu'ils sont de la force, & de l'évidence de ceux que vous venez d'employer : il faudroit estre bien obstiné pour n'estre pas forcé de vous rendre la Justice qui vous est dûë, vous estes en verité un homme admira-

ble, vous me le paroîtriez encore bien davantage, si vous pouviez me fournir des raisons du même poids, pour excuser le divin Poëte, de la manœuvre ridicule qu'il fait faire à ses Dieux dans le 21. Livre de l'Iliade. Car que peut-on de plus indecent, & de plus injurieux à la Divinité, que de les avilir, comme il fait, en les mettant aux mains les uns contre les autres; peut-on tenir son sérieux d'entendre des Déeses se reprocher leurs défauts, & ensuite se gourmer comme des harangères; souffrez que je

## 178 MERCURE

vous rappelle cet endroit, il est en vérité curieux.

*Les Troyens poursuivis par Achille se separerent en deux ; une partie se sauve vers la Ville, & l'autre se precipite dans le Xante ; le Heros du jour s'élance après eux dans le Fleuve qu'il rougit de leur sang ; là il fait prisonniers douze jeunes Troyens des principales familles , pour les immoler sur le bucher de Patrocle. Le Xante irrité s'oppose à sa fureur , le poursuit , & le couvre plusieurs fois de ses ondes. Achille prêt à perir s'adresse à Jupiter ; Neptune , & Pallas viennent*

le fortifier ; le Xante appelle le Simois à son secours. Nouveau combat d'Achille. Junon qui craint pour luy, envoie Vulcain qu'elle appelle son fils le boiteux, pour combattre contre le Xante ; le Dieu met le Fleuve en feu aussi aisément que s'il estoit d'huile ; leur combat fini, les autres Dieux recommencent à se charger. Voici le beau. Mars a la lâcheté d'attaquer Minerve la lance à la main. La Déesse se retire quelques pas ; & levant une pierre énorme que les Siecles passez avoient mis pour bornes à un champ., elle l'a jette contre Mars avec tant de force,

## 180 MERCURE

qu'elle le renverse. 7. arpens sont couverts de son vaste corps, Pallas se met à rire, & le traite d'insensé, &c. La belle Venus effrayée de voir Mars en cet estat, s'approche de luy, & le prenant par la main, elle sâche de le relever : sa respiration estoit si embarrassée qu'il ne poussoit que quelques soupirs entre-coupez. La Déesse Junon s'estant apperceuë de cette démarche de Venus, en avertit Pallas ; Minerve ravie de punir une action si honteuse, se jette sur Venus, & avec la main, elle luy donne un si grand coup sur l'estomac, qu'elle luy oste la respira-

tion, & la force ; Venus tombe  
près de Mars , & ils demeurent  
tous deux étendus sur la poussière.

Neptune veut ensuite se battre  
contre Apollon qui refuse le com-  
bat ; Diane lui reproche son peu  
de courage , Junon offensée de cette  
audace ; & ne pouvant retenir sa  
colere , s'emporte contre cette Déesse  
avec les termes les plus injurieux.  
Elle dit , & en même tems luy  
prend les deux mains de la main  
gauche , & lui enlevant de la droite  
son carquois de dessus les épaules ,  
elle lui en donne sur les deux  
jouës , en souriant la fait tourner  
de costé , & d'autre , & la laisse

## 182. MERCURE

enfin. Toutes ses flèches tombent à ses pieds, Diane se sauve avec la rapidité d'une colombe dans le Palais de Jupiter, s'assied sur les genoux de son pere, & fond en larmes ; Jupiter l'embrassant avec tendresse, luy demande : *Ma chere fille, qui est celui des Immortels qui vous a mise si injustement en cet état, comme si on vous avoit surprise en quelque faute ; la belle Diane lui répond, c'est Junon qui m'a si maltraitée, n'est-ce pas d'elle que naissent tous les débats, & toutes les querelles qui arrivent entre les Dieux.*

Par ce recit fidele, & bien moins chargé de sottises, que

dans l'original , comment peut-on sauver du mépris la Majesté des Dieux ; j'attends sur cela des raisons satisfaisantes , autrement je vous déclare que je reste dans le parti des Modernes , comme étant le plus raisonnable.

## IRIS.

Il faut être doué d'un grand fond de moderation pour supporter patiemment toute la malignité de votre censure , contre l'ami des Dieux , lequel , selon Strabon , a été le seul qui les ait vû , ou fait voir tels qu'ils sont. Les sages se font un merite de pene-

## 184 MERCURE

trier ces mystères , & d'en découvrir le sens caché ; mais le Peuple Moderne, plus grossier que les païsans de la Grèce qui respectoient ces sçayantes tenebres , croit franchement qu'en voyant dans ce Poëme les ligue's , les playes , les supplices , les larmes , & les emprisonnements des Dieux , tous ces objets sont autant de sujets de critique pour lui : aveugle qu'il est il ne s'apperçoit pas que , dès qu'il prend ridiculement ces choses à la lettre , il est atteint , & convaincu d'ignorance par les Antiquaires ;  
qu'il

qu'il m'en coutra peu à vous ouvrir les yeux, en vous dévoilant le grand secret des Allegories : si vous aviez lû ce celebre Poëte avec la docilité d'un sçavant qui a vicilly dans la lecture de ces precieux Poëmes, vous n'eussiez pas été si temeraire que de traiter de contes de peau d'âne tout ce qu'il y a précisément de plus q'humain dans cet Auteur. Sçachez que toutes ces fictions prétendues sont tirées du fond même de la verité : je pretends donc qu'il n'a rien dit des Dieux qui ne soit bon, qui ne

*Juin 1715.*

Q

## 186 MERCURE.

convienne, & qui ne soit même conforme à la manière dont la plus saine Théologie en a parlé. Pour vous en convaincre, je ne me servirai de la clef du merveilleux Allegorique, que dans le combat de Junon avec Diane; avec cette clef mystérieuse, non seulement on sauvera tout ce qui paroît de plus outré dans l'Iliade; mais on démêlera avec plaisir tout ce que ce grand Poète avoit enfermé sous ces admirables Emblèmes; que veut donc faire entendre le Père de la Poésie par ce combat de Junon avec

Diane. \* Il a voulu décrire Theologiquement cette Eclypse de Lune qui n'est causée, que par l'ombre de la terre, la même que Junon : Junon tient les deux mains de Diane liées, c'est-à-dire qu'elle lie toutes ses facultez ; elle luy enleve son carquois de dessus son épaule, parcequ'elle empêche les rayons du soleil. Elle luy en donne sur les deux jouës, parce que cette obscurité cache la face entière de la lune quand l'éclypse est totale ; & elle fait que

\* Voyez les remarques de Me Dacier sur le 21. L. de l'Illiade. 1.

Qij

188 **MERCURE**

toutes les flèches tombent à ses pieds, parce que tous les raïons demeurent arrêtez, & suspendus sous elle ; pourquoi Latone ramasse - t'elle les flèches de Diane , parce que c'est la nuit qui rend à Diane ses raïons.

Apprenez Messieurs les Modernes par cette explication toute naturelle , à ne pas jetter imprudemment un comique visible dans ce qu'il y a de plus serieux & de plus respectable dans ce Poëme ; la methode presque Geometrique dont je viens de vous donner le secret doit vous servir dorénavant à

débroûiller le chaos de la Theologie ancienne. Ce sera un fil avec lequel vous vous échapperez sans peine de ce labyrinthe, & j'espère qu'à la premiere entrevûe j'aurai la consolation de vous trouver aussi ardent Partisan de l'ancienne Iliade, que vous l'étiez de la nouvelle; adieu, & reconnoissez par ce changement subit que ce sont des Dieux à la façon d'Homere, qui ont bien voulu vous instruire, & vous prêter des armes contre la raison.

Vous venez de faire une lecture si singuliere, Madame,

que je suis sûr que vous estes sur le point d'avouer qu'il faut que je vous aime , pour vous conter de si jolies choses. N'en faites pas de mystere , je vous en conjure : & declarez , si vous le pouvez à tout le monde , que vous ne vous offensez pas de m'avoir pour ami. Dites publiquement qu'on ne court aucun risque à m'honorer de ce titre, & determinez , s'il est possible , tous mes Lecteurs à m'aimer. J'excepte néanmoins l'Auteur du Vert galant du nombre de ceux dont l'indulgence & l'estime me sont ne-

cessaires : Ce que j'ay l'honneur de vous dire icy n'est pas un effet du ressentiment que me fournit contre luy l'Epigramme qu'il a faite contre moy , mais une preuve de la bonne foy avec laquelle je soumets à son égard mes idées à celle du public. Je croy en mêmetems que personne ne trouvera mauvais que je relève son Epigramme , & que je luy dise en passant :

*Damon. Quoy ? ta muse babille  
Contre Mercure , adresse ailleurs  
tes coups ?*

*Ingrat , ménage un Dieu , qui , de  
l'aveu de tous ,*

## 192. MERCURE

*Donne du pain à ta famille.*

Cette petite réponse est modeste ; ik est vray ; vous me direz sans doute que je me vange avec trop de retenue , j'en conviens encore : mais je suis bien aise de me montrer le plus sage. D'ailleurs les raisons que j'ay de me menager sur son chapitre , doivent subsister longtemps , ou il faut qu'on me dégage de ma parole : j'en suis tellement esclave , Madame , qu'un des plus grands plaisirs qu'on puisse me faire , est de me faire souvenir des endroits où j'y manque.

En

En voicy la preuve.

De fort honnestes gens me reprocherent il y a quelques jours d'avoir promis au Public un examen , ou au moins un discours leger sur toutes les pieces de Théâtre qu'on représente à Paris , & de n'avoir pas dit un mot de la Comedie du Médifant. Je convins de cette faute avec eux ; mais en même tems je leur avoüai franchement , que je n'avois negligé d'en parler , que parce que la querelle des Anciens & des Modernes s'emparoit tous les mois de mon Livre.

*Juin 1715.*

R

A propos de Comedie, j'ay fait, & je ne sçais comment, une omission dans la Lettre que M. l'Abbé de Pons écrit à M. Dufresny, & je crois ne pouvoir mieux la reparer qu'en vous priant de retourner à la page 105. & de lire après le mot qui vous obsede . . . je suis fort trompé, si vous n'avez un garant de ce triomphe, je rappelle l'impression que me fit il y a quelques mois la lecture de *vostre Procés de Famille*. C'est une piece de cinq Actes sur laquelle je fonde de grandes esperances.

Je ne fais comme vous voyez, Madame, nulle difficulté d'avouer mes fautes, & je vous assure que je n'en remarqueray pas une, qu'aussi tost je n'essaye de m'en corriger, de quelque date, & de quelque consequence qu'elle puisse être. En voicy par exemple encore une nouvelle.

L'article du mois passé sur la mort, & prétendue Genealogie de feu M. le Président Larcher n'est point juste, & il y a quantité de fautes qui se peuvent corriger sur la connoissance que l'on a de la vraye

R ij

## 126 MERCURE

qui a esté assez certifiée en plusieurs endroits.

Vous pouvez si vous le jugez à propos, Madame, faire une pose en cet endroit, je ne vous donne pas pour l'article le plus amusant du livre, celui-ci que je vous dispense de lire; mais en revanche c'en est un des plus nécessaires; & c'est en vérité celui qui me donne le plus de peine. En un mot c'est l'article des Morts qui m'inquietent souvent, malgré le soin que je prends de leur rendre les derniers honneurs.

Messire Jean-Baptiste Roulli

le, Comte de Meslay le Vidame, ancien Conseiller au Parlement de Paris, où il fut reçu le 28. Juillet 1679. mourut en son Chasteau de Meslay en Brance le . . . Mai, laissant un fils unique très-riche de son mariage avec feuë Dame Anne Cathérine de la Briffe, morte le 22. Février 1701. fille d'Armand de la Basse, Marquis de Ferrières, & Procureur General au Parlement de Paris, & de Marthe Agnès Potier de Novion sa première femme. M. de Meslay estoit frere de feuë Dame Marie Anne Rouillé,

R iij

## 198 MÉR CURIE

femme de Messire Charles-Denis de Bullion, Marquis de Gallardon, Prévost de Paris, & Gouverneur des Provinces du Maine, Perche & Comté de Laval, mourut le 29. Septembre 1714 laissant entre autres enfans M. le Marquis de Fervacques, Madame la Duchesse d'Uzès, & Madame la Princesse de Talmond, de Dame Marguerite Thérèse Rouillé, femme de Messire Jean-Baptiste François, Marquis de Noailles, puis de feu Messire Jean Armand du Plessis de Wignerot, Duc de Richelieu, Pair

de France , Chevalier des Ordres du Roy , & mere de Madame la Duchesse de Fronzac d'à present , & de Dame Elisabeth Roüillé, femme de Messire Etienne JeanBouchu, Marquis de Lessart, Conseiller d'Etat, mere de Madame la Comtesse de Tessé, Grande d'Espagne, belle fille de M. le Maréchal de Tessé. Il estoit fils de feu Messire JeanRoüillé, Comte de Meslay le Vidame, Conseiller d'Etat ordinaire mort en 1698. & de Dame Marie de Comans d'Astrie sa veuve. Il est peu de familles à Paris



## 200 : **MERCURE**

plus étendues & aussi bien ali-  
liées que celle de Rouillé : le  
frère Rouillé de la Grandcour  
à présent vivant sans Charge  
& sans être marié en est le chef,  
& il a pour cadets M. Rouillé  
de Melay, fils de celui qui a  
donné lieu à cet article, M.  
Rouillé du Coudray, Conseil-  
ler d'Etat ordinaire, & ci-de-  
vant Directeur general des Fi-  
nances, & M. Rouillé de Mar-  
beuf, Président au grand Con-  
seil, fils de feu M. Rouillé de  
Marbeuf, Ambassadeur Ex-  
traordinaire en Portugal.

Dame Gabrielle de Garibal,

veuve de Messire Gabriel Nicolas, Seigneur de la Reynie, du Trésor de Villeroy Limosin, ancien Lieutenant général de Police à Paris, mort Doyen des Conseillers d'Etat le 14. Mai 1709. Inhumé le 15. Mai. Et fut enterrée auprès de son mari dans le Cimetière de saint Joseph dépendant de la Paroisse S. Eustache, sans aucune cérémonie, comme elle l'avoit ordonné. Elle a laissé entre autres enfans Dame Gabrielle Nicolas de la Reynie, mariée en 1709. avec Jean Louis Habert

de Montmort, Maître des Re-  
questes ordinaire de l'Hostel  
du Roi, & Intendant des Ga-  
leres à Marseille. Elle étoit fille  
de Jean de Garibal, Baron de  
S. Sulpice, Maître des Requê-  
tes, & Président au grand Con-  
seil, & de Jeanne Berthier de  
Montrave. La Famille de Ga-  
ribal étoit autrefois considéra-  
ble dans Toulouse, & elle est  
à présent éteinte; pour celle  
de Nicolas elle est originaire de  
Limoges.

Messire Antoine de Mont-  
lezun, Baron de Busca, Lieute-

nant General des Armées du Roy , & Gouverneur d'Aiguemortes , mourut le 27. May , après plus de 70. années de service : il estoit fils de François de Montlezun , Baron de Busca en Condomois & de Liances en Boulonois , & de Marie de Tustat : il avoit épousé Marie Magdelaine Hamar femme de chambre de S. A. R. Madame , & fille de Jean Hamar Gentilhomme ordinaire de Monsieur le Duc d'Orleans & Marie Bourde premiere Nourrice de Monsieur , &

premiere Femme de Chambre de Madame, & il en laiffe entre autres enfans M. l'Abbé de Bulca Abbé de Longuilliers : Messieurs de Bulca sont en possession depuis un temps assez considerable, de porter le nom & les armes de la Maison de Montezun, l'une des plus puissantes de la Guyane, & sortie selon le témoignage de plusieurs bons Auteurs, des anciens Rois de Navarre.

M. Jean Faure Baron de Dampmart & de Brumieres, Conseiller au Parlement de Pa-

**GALANT.** 205

ris, où il avoit été reçu le 20. Juin 1685. mourut le 1. Juin; il avoit épousé Françoise de la Dehors d'une ancienne famille de Paris, & il étoit fils de Louis Faure Baron de Dampmart & de Brumieres aussi Conseiller au Parlement mort en 1685. & de Marie Heissin, & petit fils de Jean Faure Sieur de Brumieres, chaussecire de la Chancellerie de France, & de Perbonne Targier.

Dame Anne Voillaud, Dame de Meauce de Barge & des Granges, Veuve de M<sup>re</sup>. Jean-

## 206. MERCURE

Baptiste de Merigot, Chevalier des Ordres Royaux & Militaires de Notre Dame de Mont Carmel & de Saint Lazare, mourut le 3. Messieurs de Merigot établis dans la Marche & dans le Bourbonnois sont d'une Noblesse distinguée.

Dame Anne Neyret de la Ravoye, femme de Messire Louis du Plessis - Chastillon Marquis dudit lieu & de Nonant, Colonel au Regiment de Provence & Brigadier des Armées du Roi, mourut le 5. âgée de 21.

ans, laissant un fils unique : elle a été généralement regrettée, & fut tout de Madame la Marquise de Nonant sa belle mère qui a donné hautement de grandes éloges aux dispositions qu'elle avoit faites par son Testament en faveur de ses domestiques ; quoiqu'il n'y eut que trois ans qu'ils étoient à son service. Elle estoit sœur de Madame la Marquise de Lanmary, femme du Marquis de ce nom, Grand Echançon de France, & de Mademoiselle de la Ravoye mariée depuis peu avec M<sup>r</sup> le Coigneux de

## 202 MERCURE

Belarbre, Colonel d'un Regiment de son nom. La Maison du Plessis Chastillon de laquelle sort M<sup>r</sup> le Marquis du Plessis Chastillon est originaire du Mans, où est située la terre de ce nom, & elle est du nombre de celles qui sans être décorée d'aucune grande charge ne laissent pas par leur ancienneté & leurs alliances d'être mises dans un rang considérable.

Madame la Marquise de Nonant sa Mere est de la famille de Fraderune des plus riches & d's premières de la Ville

le de Bourges en Berry, & par le mariage que Jean Fradet son père Seigneur de S. Aoust Lieutenant General de l'Artillerie de France, eut l'honneur de contracter avec Jeanne Marie de S. Gelais, dite de Luzignan, de l'ancienne Maison de S. Gelais en Poitou, elle a l'honneur de même que Monsieur son fils, d'être alliée à tous ce qu'il y a de grand & de plus brillant à la Cour.

Dame Denise Renée de la Croix Veuve de Messire Arrous Marin, Seigneur de la Chasteigneraye premier Presi-

*Juin 1715.*

S

## 210 MERCURE

dent au Parlement de Proven-  
ce mort le 20. Avril 1699.  
mourut le 15. elle étoit fille de  
Pierre de la Croix, Secrétaire  
du Roy & Receveur General  
des Finances à Paris & de Jean-  
ne Guyon. Feu M<sup>r</sup>. Marin son  
son mary, avoir épousé en  
premieres nocces Dame.  
de Fourbin, fille de Messire  
Henry de Maynier de Four-  
bin Baron d'Oppede, Premier  
President au Parlement de Pro-  
vence, & de Dame Marie  
Therese de Pontevéz; & il en  
avoir eu entre autres enfans le  
S<sup>r</sup>. Marin de la Chasteigneraye,

à present sous Brigadier de la premiere Compagnie des Mousquetaires & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis : il estoit fils de Denis Marin S<sup>r</sup>. de la Chareigneraye de Moulleron & d'Antigni, Intendant des Finances & Conseiller d'Etat ordinaire, mort en 1678. il étoit natif d'Auxonne en Bourgogne, & le premier de sa famille.

Messire François de Nesmond Evêque de Bayeux, Abbé de S Pierre de Chezy, Prieur de la Voute & de Rully, mourut le      de ce mois, il avoit

S ij

## 212 MERCURIE

esté nommé à cet Evêché dès  
l'an 1661. & estoit frere de  
feu Guillaume de Nesmond  
Seigneur de S. Dizan President  
à Mortier au Parlement de Pa-  
ris, mort sans enfans de Mar-  
guerite de Beaubarrois, & de  
Henry de Nesmond Seigneur  
de S. Dizan Maistre des Re-  
questes mort aussi sans enfans  
de Catherine Boucheras sa  
femme, fille de Louis Bou-  
cherat mort Chancelier de  
France. Ils estoient tous trois  
fils de François Theodore de  
Nesmond Seigneur de S. Di-  
zan President à Mortier au

**CALANT. 213**

Parlement de Paris, & d'Anne de Lamoignon, petits-fils d'André de Nesmond Seigneur de S. Dizan premier Président au Parlement de Bordeaux, & arrière-petit-fils de François de Nesmond pourvu d'un Office de Président à Mortier au Parlement de Bordeaux le 27. Aoust 1572.

Peu M. l'Evêque de Bayeux étoit oncle à la mode de Bretagne, de Dame Marie Louise Catherine de Nesmond veuve depuis peu de Messire Louis François d'Harcourt Comte de Szanne, Lieutenant Gene-

## 214 MERCURE

ral des Armées du Roy & Chevalier de la Toison d'or frere puîné de M<sup>le</sup> le Maréchal Duc d'Harcourt, fille d'André de Nesmond, si connu sous le nom du Marquis de Nesmond Lieutenant General des Armées Navales, & Commandeur de l'Ordre Militaire de S. Louis.

La Famille de Nesmond est originaire de la Ville d'Angoulême, où elle subsiste encore dans les Seigneurs des Etangs, de la Paignerie, & de Brie-Nesmond, & entre les alliances qu'elle a faites à Paris

avec les familles de Lamoignon & de Boucherat, elle en a prises dans l'Angoumois avec les Maisons de Rochecouart de Voluire, de Lambertre, de Chastaigner, & dans celles de Montalambert, de Caumont, Dadou, de la Chetardie, & de Beaumont Gibaut, &c.

Je vous avouë, Madame, que je regarde tous les mois ces articles genealogiques, comme une vraye corvée, parce que sans vanité, je suis en ce genre, comme en bien d'autres, un parfait ignorant.

## **LIT MERCURE**

Je n'épargne pourtant rien pour me mettre au fait de ces matieres; mais en bonne foi on me déconforte toutes les fois qu'on me dit que trente ans d'étude assidue; ne font souvent qu'un mediocre Genealogiste. C'est à la vérité une belle science, que celle de connoître tout le monde; mais à ce prix j'y renonce, & si le fondateur du Mercure galant n'avoit pas fait de ce chapitre, un chapitre d'obligation, je me souviendrois rarement des morts & des mariez. Néanmoins je me sçaurois fort mauvais

vais gré ce mois ci, si j'oubliois  
de vous dire, que

Messire Louis Alexandre de  
Crussol, Comte de Montsalez  
a épousé Damoiselle N.

de Gouvernet., de la Maison  
de la Tour de Dauphiné. L'é-

poux est fils d'Emmanuel de  
Crussol, Marquis de Montsa-

lez & de Magdelaine de Fou-

quet, fille de feu M. Fouquet,  
Sur-Intendant des Finances, &

de N. .... Castille, petit-fils  
d'Alexandre de Crussol, & de

N. .... Descars Merville, ar-  
riere-petit fils d'Emmanuel de  
Crussol Duc d'Uzés, Premier

Juin 1715.

T

## 218 MERCURE

Pair de France, & de Claude Hebrard de S. Sulpice, J'ay parlé de cette Maison le mois passé, au sujet du mariage de M. le Marquis de S. Sulpice. Il y a déjà eu neuf Ducs & Pairs du nom de Crussol. Les Ducs d'Uzés ont l'avantage de marcher les premiers dans toutes les ceremonies après les Princes du Sang. La Demoiselle est fille de N. le Duc de la Tour du Pin, Marquis de Gouvernet en Dauphiné, & de Senexions en Querey, & de N. la Roche-Jart qui a l'honneur d'appartenir à Madame de Maintenon.

T

La Maison de la Tour est une  
des plus anciennes & des plus  
illustres du Royaume. Le ma-  
riage s'est fait au Château de  
Senevions, qui est un ancien  
Marquisat près du Marquisat  
de Montfalel, Diocèse de  
Cahors.

M. le Marquis d'Heudi-  
court, Mestre de Camp d'un  
Regiment de Cavalerie, & Bri-  
gadier des Armées du Roy, fils  
de Michel Sublet, Marquis  
d'Heudicourt, Mestre de Camp  
d'un Regiment de Cavalerie,  
& grand Louvetier de France,  
& de Bonne de Pons, de l'illus-

Tij

tre Maison de Pons, a épousé  
 le May . . . . de Haute-  
 fort, Damoiselle de Surville,  
 fille de Messire Louis Charles  
 de Hautefort, Marquis de Sur-  
 ville, Lieutenant general des  
 Armées du Roy, & de Dame  
 Anne Louise de Crevant d'Hu-  
 mieres, fille puînée de Louis de  
 Crevant, Duc d'Humieres,  
 Maréchal & grand Maître de  
 l'Artillerie de France, Capi-  
 taine des Cent Gentilshommes  
 de la Maison du Roy, Cheva-  
 lier de ses Ordres, Lieutenant  
 general pour S. M. de la Pro-  
 vince de Flandres; & de Dame

Epûse Anoinette de la Châtre. La Maison de Hautefort dont est la nouvelle mariée, est une des plus anciennes du Royaume. Elle prend son nom de la Terre de Hautefort en Perigord, & elle s'est de tout temps alliée aux plus grandes Maisons, comme Comborn, la Tour d'Auvergne, Chabannes, Bonnyval, Escars, Aubusson, du Bellay, Schomberg, Choiseul, Pompadour, Laval, Crevant, S. Nectaire, &c. Pour la famille de Sublet dont est M. le Marquis d'Heudicourt, elle est originaire de la

T iij

# 214 MERCURE

Ville de Blois, & elle s'est al-  
liée aux Maisons de Pons, de  
Rochefort, de Lenoncourt,  
de Beauverger Montgon, &  
aux familles de Bochari Cham-  
pigny, le Picart de Périgny,  
Herauk de St. Denis, le Brez  
de Flacourt, &c. &c. &c.  
Messire de Bery  
Chevalier Seigneur d'Esse-  
teaux, fils de Marc Philippe  
de Bery, Chevalier Seigneur  
d'Essesteaux, & Magdelaine  
Aneclin, fille d'Estienne Ance-  
lin, & de Perrette du Four,  
nourrice des Enfants de France,  
ayéposé le 20 de Demoiselle

III E

- Le foyer Moret de Bournonville, fils de Louis Moret, Seigneur de Bournonville, cy-devant Colonel du Colonel General des Dragons de France, & de Catherine Duret, pe-tite-fille de Louis Moret, Seigneur de Bournonville. Fermier General, & de Magdelaine Berbier du Merz, arriere-petite-fille de Nicolas Moret, Secretaire du Roy, Maistris d'Hostel ordinaire de Sa Majesté, mort le 8. Aoust 1644, & niece de feuë Dame Anne Therese Moret, femme de Mr le Comte de Chastillon, cy-

T iij

estant premier Gentilhomme  
de la Chambre de S. A. B. M.  
le Duc d'Orléans, & a  
Le nouveau marquis de  
de Marie Thérèse de Bery  
d'Esseteaux, femme de M.  
Chopin, Chevalier du Guet de  
la Ville de Paris, & la famille  
dont il est sorti, est originaire  
de Picardie, où elle est con-  
nuë depuis plus de 200. ans,  
qu'elle y possède la Terre d'Es-  
seteaux, & elle s'est alliée aux  
Maisons de Sayeuse de Broûil-  
ly, &c.



Cet article nous remet in-

fenfiblement sur la voye des  
affaires du monde, ainsi Ma-  
dame, approuvez que je vous  
en envoie encore, & que  
je vous fasse voyager, sans  
drame de vous fatiguer, d'une  
extrémité de l'Europe à l'autre.  
Commençons s'il vous plaît  
par la Suède, où le spectacle  
d'une brillante Fête, va d'a-  
bord s'offrir à vos yeux.



— et pour vous plaindre de

# 218 MERCURE

## RÉCELEATION

de la Cérémonie de Mariage  
de la Princeſſe héritière de  
Suede Ulrique Eleonore, avec  
Frederick Prince héritaire de  
Hesse-Cassel.

Cette Cérémonie devoit  
se faire le Dimanche 31. Mars  
mais à cause d'une ancienne  
remarque qui fait croire en  
Suede, que les Mariages con-  
sommez au déclin de la Lune  
ne sont pas heureux, l'on remie  
la chose au Jeudy 4. Avril  
premier jour de la nouvelle  
Lune.

L'on avoit invité les Senateurs & Senatrices, les Généraux d'armée à l'exception de deux, qui ne servoient plus, tous les Officiers & Chambellans de la Cour, le Colonel & les Capitaines du Régiment des Gardes, ils s'assembloient dans les appartemens de la Reine, & après le souper, c'est à dire ici à neuf heures & demie du soir, la copulation se fit dans la Salle d'Audience de de cette Princesse, par l'Archevêque d'Upsalle nommé depuis quelques jours à cette dignité la Princesse estoit vêtue

on a

## 228. MERCURE

d'un habit de drap d'argent doublé d'Hermine, avec des agraffes de diamans & autres pierreries ; sa busquiere en étoit garnie depuis le haut jusqu'en bas : elle avoit un collier de diamans de prix ; elle étoit coëffée en cheveux avec une couronne de diamans sur la tête , portant du costé gauche un bouquet des mêmes pierreries , dont le Prince luy avoit fait present. Le Prince avoit un habit de velours cendré brodé d'or , toutes les filles d'honneur de la Princesse estoient aussi vêtues de blanc.

La Ceremonie estant finie à 10.  
heures & demie, les Senatrices  
les Senateurs, les Generaux,  
leurs femmes & autres person-  
nes de la Cour, firent leurs  
complimens aux nouveaux  
Mariez, chacun selon son  
rang, apres quoi tout le mon-  
de se retira. Le lendemain Ven-  
dredi il y eût grand bal dans  
la Salle du Château, où s'assem-  
blent les Etats du Royaume.  
Les Residens de France, d'An-  
glettre & de Hollande y fu-  
rent invitez par l'Introdueteur,  
des Ambassadeurs, de même  
que toutes les personnes de

## 230 MERCURE

condition de la Cour & de la  
Ville.

La Salle étoit tendue des  
plus belles tapisseries de la Cour-  
roane; il y avoit dans le fonds  
un grand dais de drap d'argent  
avec les Armes de Suède au  
haut dans le fonds; & celles de  
toutes les Provinces autour en  
broderie d'or; à chaque côté  
de ce dais il y avoit un buffet  
garni de vases, plats, aiguières  
& lustres d'argent garnis de  
bougies blanches: sous ce dais  
étoit une estrade élevée de 3.  
marches & couverte de tapis  
de Turquie; elle étoit en for-

mis au milieu une table ronde avec quatre couverts pour la Reine, la Princesse, le Duc de Gottorp, & le Prince de Cassel ; auprès de la table de ces Princes & Princesses on avoit dressé deux tables rondes qui fermoient le fer à cheval. Elles étoient de vingt couverts chacune pour les Senateurs & Senatrices ; au bas de l'estrade dans l'étendue de la salle, il y avoit deux autres tables longues de 50. couverts chacune pour les Dames de la Cour, avec deux buffets qui répon-

doient aux deux autres ci-dessus : il y avoit dans le même endroit deux chœurs de musique, & au dessus un Amphithéâtre pour placer trois cent personnes.

Autour de la salle l'on avoit construit des loges élevées de quatre marches pour les personnes de distinction ; cette salle étoit éclairée de 12. grands lustres de crystal, avec des bougies jaunes & un rang des mêmes bougies au dessus des loges, ce qui faisoit un très-bon effet.

A six heures du soir les Résidents

fidens de France, d'Angle-  
terre & de Hollande ayant fait  
leurs complimens à la Reine,  
à la Princesse & au Prince, le  
sieur Cronstroom Inspecteur  
des Ambassadeurs pria le pre-  
mier d'aller prendre la place  
qui étoit dans la loge, au côté  
droit de la Reine, pour éviter  
la competence que le Resident  
d'Angleterre a pretendue inu-  
tilement en plusieurs occa-  
sions; le Resident de Hollande  
se plaça auprès de celui de Fran-  
ce, mais le sieur Jacqueson fut  
conduit du côté gauche.

A sept heures l'on com-  
mence. Juin 1715. V

## 234 MARIAGE

mença à servir les deux ra-  
 bles langues, puis celle de la  
 Reine, & sur les huit heures,  
 la Reine entra par l'apparte-  
 ment du Roy de Suède, com-  
 dante par le Duc d'Holstein,  
 & la Princesse avec le Prince  
 son Epoux, par la grande  
 porte, précédée du Maréchal  
 de la Cour & d'un grand con-  
 cours d'Officiers & de Dames,  
 le Maréchal ayant fait un si-  
 gnal avec son bâton d'argent,  
 marque de sa dignité, la Mu-  
 sique fit silence, un Page fit la  
 prière, & la Reine se mit à ta-  
 ble, la Princesse se plaça à la

droite, le Duc de Gottorp à sa gauche, & le Prince de Hesse-Cassel près d'elle sur des fauteuils d'argent : près de ce dernier à la droite étoient les Comtesses Oxenstiern, Welling, Strömberg, Cronhielm, Bentzien & Bonde, les Comtes Cronhielm & Tessin ; de l'autre côté les Comtesses Gyllenstiern, Lön, Berentz, Lisner, Bord & Gyllenstolp, avec les Comtes Horn, Strömberg & Fersen.

Il n'y avoit aux deux autres tables que des Dames, de la Cour, femmes de Généraux,

## 236 M. LAQUARRE

le Général RANK & quatre autres personnes de la suite du Prince de Nassau, il n'y eût qu'un seul service un peu ambigu de tout ce qui pouvoit se trouver de plus exquis eu égard à la saison & à la conjoncture, tout estoit dirigé par M. le Comte Tessin, & son nom suffit pour prouver qu'il ne manquoit rien au bon goût & à la belle disposition. La Reine bûit d'abord à la santé des nouveaux Mariez & du Duc d'Holstein, puis se tournant vers le Chambellan qui la servoit pour s'informer

de l'endroit où étoit le Résident de France, Elle prit un grand verre & luy envoya dire qu'elle buvoit à la Santé du Roy, la Princesse, le Duc de Gottorp & le Prince de Hesse-Cassel, firent de même. Ils bûrent ensuite la Santé du Roy d'Angleterre, puis celle des Etats Generaux.

Le souper fini, toujours au bruit de la Musique, la Reine se retira dans la chambre voisine pour donner le temps d'ôter les tables, puis étant rentrée, le Prince de Hesse & la Princesse commencerent le bal.

## 238 MÊTRAGUARTE

qui ne dura que jusques à minuit ; parce que la Reine, qui se trouva un peu mal à cause de la chaleur excessive du grand concours de monde, fut obligée de se retirer, les nouveaux mariés la suivirent, mais les autres personnes du festin dansèrent jusques à deux heures. Pour donner une suite agréable à ces plaisirs, le Dimanche 7<sup>e</sup> la Reine fit la nôce d'une de ses Dames d'honneur, fille du feu Chancelier Oresme, & le Jeudi 11<sup>e</sup> celle de Mademoiselle Douglas. 

Passons vite du Nord au  
Midi, Madame, peu de rai-  
sonnements, beaucoup d'évé-  
nements, & diversifions nos  
matières, tant que nous pour-  
rons. Vous venez de lire la Re-  
lation d'un illustre mariage.  
Ils ont maintenant des nouvelles  
d'une autre espèce. Le Turc  
menace la Religion, voici les  
précautions qu'on prend con-  
tre ses menaces. Je vous ai dit  
dans mon dernier Journal, &  
au commencement de celui ci,  
que le grand Maître de Malthe  
avoit nommé M. le grand  
Prieur de France, Generalissime

240 **MERCURE**  
des Troupes de la Religion, il  
a ajouté à cette nomination  
celle qui suit.

## **LISTE DES OFFICIERS**

*Generaux que le Grand Maître a fait à Malthe le 17. du mois passé.*

*Lieutenants-Generaux.*

**MESSIEURS,**

Le Bailly de la Paillererie.

Le Chevalier de Tresmane.

Le Chevalier du Palais.

Le Chevalier d'Ailly.

Le

Le Chevalier de Damas.

Le Chevalier de Chasteaumo-  
rant.

Le Chevalier de Peseux.

Le Chevalier de Saintiny.

*Maréchaux de Camp.*

Le Chevalier de Pourriere.

Le Chevalier de Valleron.

Le Chevalier de Janfon.

Le Chevalier de Monmain.

Le Chevalier de Sourches.

Le Chevalier de Livry.

*Juin 1715.*

**X**

*Brigadiers de l'Auberge  
de Provence.*

**Le Commandeur de la Reynarde.**

**Le Chevalier de Grimaldi.**

**Le Chevalier de Mons.**

**Le Chevalier de Valence.**

**Le Chevalier de Montolicu.**

**Le Chevalier de Voisin.**

**Le Chevalier d'Ambre.**

**Le Chevalier de Brancas.**

**Le Chevalier de Rousser.**

**Le Chevalier de S. André.**

**Le Chevalier de Trans.**

*Auvergne.*

Le Chevalier de Colombiere.  
Le Commandeur d'Arginy.  
Le Chevalier de Mongon.  
Le Chevalier de Marillac.  
Le Chevalier de Fontette.  
Le Chevalier de Vatan.  
Le Chevalier de Lagne.  
Le Chevalier de la Roche.  
Le Chevalier de Langeron.  
Le Chevalier de Laubepin.  
Le Chevalier de Laigue.

*France.*

**Le Commandeur de Marce-  
Lange.**

**Le Chevalier Dampierre.**

**Le Commandeur de Courte-  
bone.**

**Le Commandeur le Tellier.**

**Le Chevalier de Broglio.**

**Le Chevalier de Nangy.**

**Le Chevalier de Miromesnil.**

**Le Commandeur d'Arbou-  
ville.**

**Le Chevalier de Montforeau.**

**Le Chevalier de Mailly la Tour  
Landry.**

Le Chevalier de la Vieuville.

Le Chevalier de Laigle.

Le Chevalier de Bonel.

Le Chevalier de la Periniere.

Le Chevalier de Tessé.

Le Chevalier de Lanion.

Le Chevalier de Chamilly.

Le Chevalier de S. Germain.

Le Chevalier d'Antin.

Le Chevalier de Conflans.

*Italie.*

Le Chevalier de Marulli.

Le Chevalier Dandy.

*Castille,*

**Le Chevalier de Baviere.**

*Major General avec les honneurs  
de Brigadier.*

**Le Commandeur de Monfort.**



A propos de matiere de Religion , quoyque ce que je vais dire , n'ait nul rapport avec ce qui le precede ; il faut pourtant que cet article passe ici , aussi bien que s'il m'étoit impossible de le placer plus

avantageusement ailleurs , &  
& que je vous dise à telle fin  
que de raison , que

Le 26. du mois passé la  
Dame Garnier fameuse Calvi-  
niste , fit publiquement abju-  
ration dans l'Eglise de S. Mar-  
tin de Blois, entre les mains du  
sieur Abbé Prieur de la même  
Eglise. Sa Majesté Polonoise  
l'avoit fait tendre magnifiquement.  
Elle conduisit à l'Autel  
la nouvelle Catholique , que  
M. de Berthier premier Evêque  
de Blois , avoit fait instruire  
avec son zèle infatigable pour  
la conversion des hérétiques.

X iij

Elle assista à toute la Ceremonie avec la Princesse sa petite-fille sous un dais magnifique.

Le sieur Prieur qui avoit harangué la Reine avec beaucoup de dignité à l'entrée de l'Eglise , fit à l'Autel un Discours fort touchant à la nouvelle Convertie ; il y eût à cette Ceremonie un concours de monde extraordinaire.



Mais après tous ces Discours assez serieux , je croy que nous n'en ferons pas plus mal de rentrer un peu dans nostre vray caractere , vous aimez à

rire, Madame, & malgré la  
jalousie, & la mauvaie hu-  
meur que me presse l'Auteur  
du Journal de Verdun que je  
veux bien deormais laisser en  
paix, parce qu'il me suffit qu'il  
me craigne, je suis, & cela  
n'est que trop vray, le plus  
badin, & peut-estre le plus  
étourdi de tous les hommes ;  
mais que ce soit vice ou vertu,  
le temps ne détruit que trop  
tost ces bonnes ou mauvaies  
qualitez : Je suis en attendant,  
ce que je suis & estre autre je ne  
puis. De là je conclus qu'il  
faut que je vous conte des ba-

250    **MERCURE**

gatelles , puisque- j'en sçais  
conter.

J'ay des Bouts-rimez remplis  
& à remplir , des Enigmes , un  
Bouquet & une Chanson à vous  
donner. Vous ferez du reste, &  
de mon avertissement sur tout  
que je vous recommande,  
l'usage qu'il vous plaira.

### **SONNET MODERNE.**

*L'un pafme sur Homere , & l'autre  
vent qu'il cloche ,  
L'autre dit qu'il raisonne ainsi  
qu'un vieux fapin ,  
Ceffons tous ces débats , n'est-il pas  
fors vilain*

Qu'à son sujet ainsi l'on se peigne,  
on se . . . poche.

Quant à moy de bon cœur je con-  
sens qu'on l' . . . embroche,  
Et qu'on l'écorche ainsi qu'on écor-  
che un . . . Lapin,  
Qu'on se chauffe à son feu quand  
vient la S. . . Martin  
Ou que du moins au croc pour cent  
ans on l' . . . accroche.

On aura beau crier n'est-il pas bien  
sanglant  
De voir traiter ainsi, Heros d'un  
tel . . . talent  
Et dont la Poësie est si noble, &  
divine.

D'accord; mais je soutiens qu'il est  
bien . . . malheureux

# 152 . MERCURIE

*Que pour un vieux Payen dont on  
est . . . amoureux  
A se chanter injure ainsi l'on s'ac-  
coquie.*

## A U T R E.

*En mariage , amy , toujours quelque  
fer . . . cloche ,  
Ariste est bon mary , mais il sent le  
sapin ,  
Le riche , & jeune Oronte est un  
archi- . . . vilain ,  
Son Epouse gemit d'avoir pris chat  
en . . . poche.*

*L'hymen veut qu'on y pense , &  
souvent on le . . . broche ,  
On voit souvent unir la chate , &  
le . . . Lapin ,  
Tels ne s'étoient pas vus , avant la*

# GALANT. 253

*Saint . . . . . Martin,  
Qu'en rentrant au Palais un nœud  
fatal . . . . . accroche.*

*Ce principe produit l'Amour le plus  
sanglant,  
L'Épouse se méprise le talent,  
Elle n'écoute pas même la voix  
divine.*

*et que le sort d'Eraste est un sort  
malheureux,  
Il est de plus en plus de sa femme  
amoureux  
Sa femme est pour tout autre amu-  
sante & . . . . . coquine.*

## A U T R E.

*Faire de ses amours sonner la grosse  
cloche,*

# 254 MERCURE

Sans songer qu'il faudra tomber  
 dans le . . . . . sapin,  
 Filouter le Bourgeois, l'Ecolier, le  
 . . . . . vilain,  
 En tirant le douzain de l'une &  
 l'autre . . . . . poche.

Tourner au premier vent plus vite  
 qu'une . . . . . broche,  
 Ne songer qu'à manger Faisan,  
 Jerdrix, . . . . . Lapin,  
 Battre un pauvre mary, comme l'âne  
 à . . . . . Martin,  
 Quand il trouve mauvais que le  
 Galant s' . . . . . accroche.

Les engager tous deux dans un  
 combat . . . . . sanglant,  
 Faire d'un cœur pourry son plus ri-  
 che . . . . . talent,  
 Et mépriser souvent la parole

*Faire de ses Amans autant de  
malheureux,  
Ne refuser jamais de billets  
amoureux,  
Voilà le beau métier que fait une  
coquine.*

A U T R E.

*Que mon corps annoncé par le son  
de la cloche,  
Soit vêtu pour jamais d'un surtout  
de sapin,  
Qu'on me traite en tous lieux d'es-  
croc & de vilain,  
Qu'un vuide desolant s'empare de  
ma poche.*

*Qui pis est que jamais l'on n'en-*

# 256 MERCURE

tende de broche ,  
 Pour moy tourner Poulets , Veau ,  
 Perdrix , ni Lapin ,  
 Qu'on me charge de coups plus que  
 l'âne à Martin ,  
 Que dis-je , je consens qu'au gibet  
 l'on m'accroche.

Par de nouveaux tourmens qu'un  
 Bourreau tout sanglant  
 Etale à mes dépens son funeste  
 talent ,  
 Que je sois écrasé de la foudre  
 divine.

Que je sois s'il se peut encor plus  
 malheureux ,  
 Plûtôt que je devienne un instant  
 amoureux .  
 De la fausse douceur d'une telle  
 coquine.

AUTRE.

## AUTRE.

*Je compte les momens que le son de*  
*ma . . . . . cloche*  
*M'appelle pour dîner sur un bois de*  
*. . . . . lapin ,*  
*On ne me voit jamais , comme fait*  
*un . . . . . vilain ;*  
*Manger , comme l'on dit , mon mor-*  
*ceau dans ma . . . . . poche.*

*Je prefere aux Chansons le doux*  
*bruit de ma . . . . . broche ,*  
*Mes amis avec moy mangeront mon*  
*. . . . . Lapin ,*  
*Nous festons tour à tour le jour de*  
*Saint . . . . . Martin ,*  
*Au Mardy gras , aux Rois , tout*  
*bon buveur s' . . . . . accroche.*

Juin 1715. •

Y

## 258 MERCURE

Quand je mange Mouton je veux  
 qu'il soit . . . sanglant,  
 Que mon Maître d'Hostel fasse  
 voir son . . . talent  
 Pour me faire servir d'une liqueur  
 . . . divino.

Qui renonce aux amis, vit tou-  
 jours . . . malheureux,  
 Ce n'est que des parfaits que je suis  
 . . . amoureux,  
 Et de femme ne veux ni sage, ni  
 . . . coquine.

Ayez la bonté de m'appren-  
 dre le mois prochain, Mada-  
 me, lequel de ces Sonnets vous  
 aura plu davantage ; mon ju-  
 gement peut ressembler au vo-  
 tre, mais je ne prononceray,

qu'après que vous aurez jugé.  
Je vous invite en même tems  
à remplir , & à faire remplir  
les Bouts Rimez que je vous  
envoye.

**BOUTS-RIMEZ.**

attelage  
Parain  
fercin  
volage.

pillage  
frain  
refrain  
feüillage.

Y ij

brin  
erin  
tendre.

train  
marin  
surprendre.

Si vous prenez, comme je  
l'espere, la peine de remplir  
ces rimes, je vous donneray  
par reconnoissance le mois  
prochain, un joly Bouquet,  
que je vous garde. En atten-  
dant permettez-moy de faire  
passer par vos mains, & de sou-  
mettre à vostre bon goût ce-  
lui cy, que le tendre M. de la  
Rochelle, Auteur du Czar

Demetrius & homme de Lettres & d'esprit, envoye à son Iris.

## BOUQUET

A Mademoiselle de....

*Lassé de cultiver des Muses inutiles*

*Qui ne m'avoient produit que des honneurs steriles,*

*J'avois juré loin du sacré vallon  
De n'implorer jamais le secours  
d'Apollon ;*

*Mais Iris on celebre aujourd'huy  
vostre Feste,*

*Déjà de toutes parts je vois que  
l'on s'appreste,*

262 **MERCURIE**

A rendre à vos beautez mille  
honneurs éclatans,

Iris, l'ami le plus fidelle

Doit-il seul moderer les transports  
de son zele

Retenus par de vains sermens ?

Non, mon erreur seroit extrême,

Phœbus de ces sermens perdra le  
souvenir,

Et sans doute ce Dieu luy-même  
Me puniroit si j'osois les tenir.

L'Amour dans les bois de Cythere

L'autre jour tenoit à sa mere.

Le discours qu'en ces vers je vais  
vous rapporter,

Temoin secret de ce mystere

Pourriez-vous un moment douter

Que mon rapport ne fut sincère ?

Ma mere, luy dit-il, tandis

qu'en ce séjour,

A mille doux plaisirs vostre ame

s'abandonne,

Vous ignorez que de l'Amour

On menace par tout de renverser

le Trône,

Et que déjà les cœurs desertent de

ma Cour.

C'est l'Inconstance ma rivale

Qui soutient contre moy cette

guerre fatale,

Je l'avouëray, je crains ses coups,

Et je voudrois calmer son terrible

courroux.

A peine j'ay porté quelques feux

## 264 MERCURE

*dans une ame ,*  
*Que la cruelle en arrête le cours ,*  
*Je n'ay point de trait , ni de flâ-*  
*me ,*  
*Qui puisse braver son secours.*  
*Bientôt je vais voir mon Empire*  
*Passer en d'odieuses mains. . .*  
*Non, mon fils, dit Venus, apprens*  
*que les destins*  
*Ont ordonné que tout ce qui res-*  
*pire ;*  
*Suivra toujours tes ordres souve-*  
*rains ,*  
*Pour détourner le malheur que tu*  
*crains ,*  
*Ils ont fait naître Iris , & déjà*  
*l'Inconstance*

De

De ses charmes naissans éprou-  
vant la puissance

Se soumet elle-même à ses aimables loix :

Par une juste preference

Tu reprendras tes premiers droits  
Sur les cœurs qu'elle osa te ravir  
autrefois :

Mais comment t'acquiter auprès  
de cette belle ?

Crois-moy , mon fils , il faut par-  
tager avec elle

L'Empire que ses yeux auront  
seuls deffendu ,

Par-là ton pouvoir étendu

Ne trouvera jamais de cœur re-  
belle ,

Juin 1715.

Z

266 **MERCURE**

Et celui qui pourroit résister à tes  
traits

Ne te défendra point contre tous  
ses attraits.

L'Amour applaudit à sa mère,  
Et par les transports les plus  
doux,

Luy marqua le desir sincère

Qu'il avoit de s'unir à vous.

Pourrez-vous, Iris, vous défendre ?

Un Dieu pour vous veut s'en-  
flâmer,

Il est glorieux de se rendre,

Quand l'objet qu'on a su char-  
mer.

Est digne qu'à ses feux on se laisse

*surprendre ;*

*Ah ! si de vous l'Amour ne peut  
se faire aimer*

*Quel autre oseroit y prétendre.*



Jusqu'ici , Madame , nous  
n'avons pas mal mêlé les car-  
tes , voila déjà plusieurs par-  
ties que nous jouons , & il me  
paroît que le jeu ne vous en-  
nuie pas. Trouvez donc bon ,  
s'il vous plaît , que je vous pro-  
pose encore un tout , le reste  
ira comme il pourra. Voici une  
heureuse quinte qui m'arrive ,  
& vous pourriez bien être ce  
coup-ci , pic , repic , & capot.

Z ij

Parbleu cette rentrée est magnifique : comptez mon jeu vous-même.

Le premier de ce mois le Roy revint de Marly à Versailles, Madame la Duchesse de Berry en revint aussi, accompagnée de Mesdames les Duchesses de Chaulnes & de Louvigny, des Marquises de Coëtensfao, de Clermont, de Pons, de la Vrillière, de S. Germain, de Tonnerre, de Montforeau, de la Rochepot, de Châtillon, & de plusieurs autres. Le soir au souper le nombre des Dames fut si grand, que lorsque le

Roy voulut entrer dans son Appartement ; il les trouva rangées jusques dans l'antichambre , n'ayant pû tenir dans la chambre. Le 3. il y eût plusieurs Evêques au levé, après lequel les Deputez de Hambourg eurent Audience du Roy dans son cabinet , où ils furent introduits par le sieur Merlin. Après le dîné le Clergé qui étoit composé de trente-deux Archevêques ou Evêques, de trente-deux Deputez du second ordre, des Agents & Secretaires , precedez de M. le Marquis de Dreux, grand Ma.

tre des Ceremonies, & de M. Delgranges, Maître des Ceremonies, fut présenté par M. de Bontchartrain au Roy; M. l'Archevêque d'Alby porta la parole, & harangua Sa Majesté avec beaucoup d'éloquence; il fit en peu de mots l'histoire de sa vie : c'est pour la quatrième fois que ce Prelat qui est un des 40. de l'Académie Françoisé, harangue S. M. à la tête du Clergé; aussi a-t-il toutes les fois reçu un applaudissement general de toute la Cour. Le Clergé alla ensuite chez M. le Dauphin qui l'at-

tendoit dans l'Appartement de  
 feuë Madame la Dauphine, où  
 le même Prelat harangua ce  
 Prince pour la premiere fois;  
 je ne vous rapporte pas ces Ha-  
 rangues, parce que le Clergé  
 les a trouvé si belles, qu'il a de-  
 mandé à M. l'Archevêque  
 d'Alby la permission de les fai-  
 re imprimer. Le même jour à  
 six heures du soir, le Roy alla  
 se promener dans le parc, ac-  
 compagné de Madame la Du-  
 chesse de Berry, qui avoit avec  
 elle une vingtaine de Dames.  
 M. le Duc d'Orleans marchoit  
 aussi à costé du Roy. Le 4. il y

eût l'après-dînée son Conseil  
extraordinaire, où le Roi &  
sous des Ministres se trou-  
vèrent ; on y appella M. l'Abbé  
Bignon, Messieurs le Pelleriot,  
de la Bourdonnaye, d'Argen-  
son, Conseillers d'Etat, & un  
Maître des Requestes pour  
faire le rapport : ce fut au sujet  
d'une Requête que les Jésuites  
avoient présentée au Roi, dans  
laquelle ils demandoient qu'il  
leur fût permis d'hériter, com-  
me les Peres de l'Oratoire, ou  
du moins qu'en cas qu'ils vin-  
sent à sortir de la Société, ils  
pusseut rentrer dans leurs

biens. Ils obtinrent qu'ils hériteroient ; mais à condition qu'ils feroient leurs vœux à l'âge de 33 ans ; & que s'ils passaient ce tems sans les faire , il ne leur seroit plus permis de succéder. Le soir à six heures le Roi alla à la promenade ; Madame la Duchesse de Berry accompagnée d'un grand nombre de Dames l'alla joindre dans le parc ; les carrioles suivirent les Dames , afin que , quand elles seroient lasses , elles pussent se faire traîner de même que le Roi , qui est sur un fauteuil à trois roues qu'il con-

doit lui-même, & qui est par derrière poussé par deux Suisses. M. le Duc d'Orleans marchoit toujours à costé de Sa Majesté. La promenade finit Madame la Duchesse de Berry rentra dans son appartement, suivie de toutes les Dames; les Seigneurs de la Cour s'y rendirent, & l'on commença le jeu qui dura jusqu'à 10. heures; ce qui a toujours esté de même pendant tout le séjour que la Cour a fait à Versailles. Le 6. le Roy alla dîner à Trianon. Le 7. pendant le dîné du Roy il y

eût un tres-beau concert dans la cour de marbre , pour la reception de Filidor le fils qui fut receu Timbalier des plaisirs du Roy , il y avoit plusieurs trompettes , flutes douces , haut-bois , violons , basses de viole , & autres sortes d'instrumens qui jouèrent de fort beaux airs. Le 8. veille de la Pentecoste , le Roy se rendit à 10 heures du matin à la Chapelle , revêtu de l'habit , manteau , & collier de l'Ordre , il y communia par les mains de M. le Cardinal de Rohan Grand Aumônier ; les coins

# 276 MERCURE

de la nappe de communion, furent tenus du costé de l'Autel par M. l'Abbé de Sourches, & par M. l'Abbé d'Argentré les Aumosiens. Du costé de S. M. par M. le Prince de Dombes, & par M. le Comte d'Eu. Le Roy après avoir entendu une seconde Messe, se rendit dans la Gallerie des Princes, où il toucha plus de mille malades, & l'aprèsdînée à deux heures & demie, il se rendit à la Chapelle pour y entendre les Vespres qui furent chantées par la musique: il avoit d'un costé, Madame la

Duchesse de Berry, Mesdemoi-  
 felles de Charollois ; & de  
 Clermont ; & de l'autre M.  
 le Duc d'Orleans, M. le Prin-  
 ce de Conty, M. le Prince de  
 Dombes, & M. le Comte  
 d'Eu : à costé du Prie-Dieu  
 sur la droite estoit M. le Car-  
 dinal de Rohan Grand Au-  
 mosnier, en soutanne, &  
 manteau long couleur de feu,  
 M. l'Abbé de Sourches, &  
 M. l'Abbé d'Argentré Au-  
 mosniers en habits longs ; sur  
 la gauche M. le Cardinal de  
 Polignac aussi en soutanne,  
 & manteau long couleur de

278 **MERCURE**

feu ; M. l'Abbé de Castres , & M. l'Abbé de Rouget Aumôniers de Madame la Duchesse de Berry , estoient aussi en habits longs entre le Prié - Dieu du Roy & cette Princesse. Derriere le Roy estoit M. le Duc de Charroft , Capitaine des Gardes ; derriere Madame la Duchesse de Berry , Madame la Duchesse de S. Simon la Dame d'Honneur , & derriere M. le Duc d'Orleans , M. le Marquis d'Estampes son Capitaine des Gardes. Le 9. jour de la Pentecoste , Madame la Duchesse de Berry se rendit à

onze heures du matin à la Chapelle pour y faire ses dévotions, les coins de la nappe de communion furent tenus du costé droit par M. l'Abbé de Rouget son Aumônier, & par Madame la Duchesse de S. Simon la Dame d'Honneur, du costé gauche par M. l'Abbé Davaux, & par Madame la Duchesse de Louvigny. Le Roy se rendit aussi à onze heures & demie à la Chapelle, revêtu de l'habit de l'Ordre, précédé de M. le Duc d'Orléans, des Princes & Chevaliers de l'Ordre tous en ha-

bit de

## 230 MERCURE

bits de ceremonie pour y entendre la Messe qui fut chantée en Musique. Le Roy retourna encore à deux heures & demie à la Chapelle, accompagné de Madame la Duchesse de Berry, de M. le Duc d'Orleans, de Madame la Princesse, des Princes, & Princesses pour y entendre le sermon de M. l'Abbé Hardouin, que M. le Dauphin entendit aussi à côté du Roy; on entendit ensuite les Vêpres qui furent chantées par la Musique, chacun se plaça selon son rang comme le jour precedent. Madame la  
Duchesse

Duchesse de Talard fit la queſte  
ce jour-là.

On ſçut que la veille le Roy  
avoit donné l'Abbaye de ſaint  
Vaſt d'Arras à M. le Cardi-  
nal de Rohan, & celle d'An-  
chin à M. le Cardinal de Po-  
lignac, l'Abbaye aux Bois à  
Madame de Harlay, celle de Ba-  
гноis à Madame de Cleſmes,  
celle des Alloys à Madame Pr-  
chon, celle de ſaint Jeoire à  
Madame du Baye, & le Prieuré  
de Chateau-Thierry à Mada-  
me de Beaulieu.

Le dix après le levé S. M.  
trouva à l'entrée du cabinet

Jun 1715.

A a

## 281. MERCURE

M. l'Evêque de Meaux qu'il fit entrer. Ce Prelat s'étant baillé ôta sa calote, & le Roy lui mit la calote rouge sur la teste, & l'embrassa; cette Eminence parut ensuite à la Messe avec la calote rouge & sans Croix, ayant osté celle d'Evêque qu'il portoit auparavant. Le 11. le General des Benedictins eût audience du Roy dans son cabinet après le levé; il y eût ce jour là quantité d'Etrangers, tous les Ambassadeurs y étoient, de même que plusieurs Evêques, le nombre des Courtisans fut si grand, qu'à

L. A.

ptine pouvoient ils tonir dans la Tribune. Madame l'Ambassadrice d'Hollande, & Mademoiselle sa fille allerent à midi à la toilette de Madame la Duchesse de Berry, où il y eût grand nombre de Dames, M. le Maréchal de Villeroy, & plusieurs autres Seigneurs y étoient aussi. Le 12, il y eût une tres belle symphonie pendant le dîné du Roy qui partit à trois heures pour Marly. Madame la Duchesse de Berry partit à six heures, emmena avec elle dans son carrosse Mesdames les Duchesses de

A a ij

## 284 MERCURE

S. Simon & de Chaulnes ; & trois autres Dames ; les autres se mirent dans les carrosses de cette Princesse qui tiendra le salon pendant le séjour de Marly ; on doit chasser les Lundy, Jeudy & Samedi ; cette Princesse accompagnera le Roy avec toutes les Dames à cheval vêtues en Amazones comme elle.

*De Paris.*

Le Jeudy 6. de ce mois à neuf heures du matin l'Assemblée du Clergé qui se tient au Convent des Grands Augustins

sés ; ayant esté avertie que  
 Messieurs les Commissaires du  
 Roy estoient arrivez, M. l'Ar-  
 chevêque de Narbonne, Presi-  
 dent, a nommé M. l'Archevê-  
 que d'Aix, Messieurs les Evê-  
 ques d'Orléans, d'Avranches,  
 de Sarlat, d'Agde, d'Auxerre,  
 de Noyon, de Marseille, de  
 Secz, & de Lavaur ; & Mes-  
 sieurs les Abbez de Rochebon-  
 ne, Desmarais, d'Avaugour  
 de Roüillé, de Cathelan, de  
 Sommery, de S. Andiol d'Op-  
 pede, de Maniban, & de  
 Chavigny, pour aller les rece-  
 voir, ce qu'ils ont fait à l'en-

## 286 MERCURE

trée de l'aile du Cloistre qui est près de la porte de l'Eglise qui va au Sanctuaire.

Dans la marche chaque Commissaire estoit entre deux Evêques & deux Députés du second ordre. Estans entrez dans la Salle de l'Assemblée ils se sont placez dans des fauteuils qui leur avoient esté preparez vis à vis des Présidens de l'Assemblée.

M. le Pelletier qui estoit le plus ancien des Commissaires a porté la parole & a fait un discours tres éloquent auquel M. l'Archevêque de Narbon-

ne a répondu en des termes  
tres convenables à la dignité  
de l'Assemblée.

Ensuite, Messieurs les  
Commissaires du Roy, qui  
estoyent Messieurs le Pelletier,  
Daguefleau, de Pontchar-  
train, Desmariez, & le Goux  
de la Berchere de la Rochepor-  
font sortis, & ont esté recon-  
duits par les mesmes personnes  
& avec les mesmes honneurs  
qu'ils avoient receus en arri-  
vant.

Le 13. Messieurs les mêmes  
Commissaires du Roy ont re-  
tourné à l'Assemblée, où ils

## 288 MERCURE

ont esté receus par les mesmes personnes & de la mesme maniere que lors qu'ils y estoient allez la premiere fois. Monsieur le Pelletier a fait au nom du Roy , la demande de douze millions de don gratuit : Messieurs les Commissaires du Roy s'estant ensuite retirez dans une des salles de la maison , l'Assemblée a deliberé d'accorder au Roy le don gratuit de douze millions , & Messieurs les Deputez qui avoient esté audevant de Messieurs les Commissaires du Roy , ont esté les informer  
de

de la délibération que la Compagnie venoit de rendre tout d'une voix, pour donner des marques de son empressement & de son zele pour le service de Sa Majesté.

Le Prince Royal de Pologne, partit le 15. de ce mois pour aller visiter les Villes les plus considerables du Royaume. Ce Prince a receu de Sa Majesté d'éclatantes marques de son estime & de sa tendresse, & quelques jours avant son départ, une épée enrichie de diamants d'un tres grand prix. Je ne vous diray

*Juin 1715.*

B b

## 290 **MERCURE**

qu'une simple vérité à la  
louange de ce Prince : & cette  
vérité fera par tout son éloge  
comme icy ; c'est qu'il s'est  
fait universellement estimer  
& aimer ; & qu'il est sorti de  
cette Ville , respecté , confi-  
déré , & regretté de tout le  
monde.

M. le Palatin de Livonie  
Grand Maître de la maison ,  
un des plus illustres & des plus  
grands Seigneurs de Pologne  
partit avec luy , après avoir  
rempli la Cour & la Ville d'u-  
necres juste & haute idée de  
ses vertus.

Je ne ſçay, Madame, ſi je ſuis maintenant quitte avec vous, de l'indulgence que vous avez eüe pour moi, & je vous trouve bien heureuſe, ſi je ne vous ay pas impatienté plus d'une fois. Mais je ſuis encore, dites-vous, à votre diſcretion, & vous prétendez que je vous paye d'une façon, ou d'une autre, tout ce que vous m'avez gagné. Rendez moy ſolvable, & je vous payerai comptant. La monnoye des Auteurs eſt à peu près comme celle des Singes, les uns payent ſouvent en ſotiſes, & les autres en gamba-

Bb ij

# 292 MERCURE

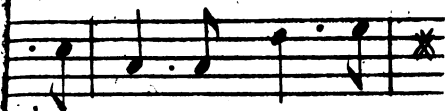
des. De quelle façon en voulez-vous? je vous entends, vous me demandez une Chançon, deux Enigmes, & un Compliment. Soit. Vous allez être servi sans délai.

## CHANSON.

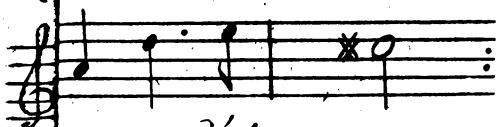
*Un Berger discret & tendre  
Qui soupire nuit & jour,  
Iris, voudroit vous apprendre  
Les doux mysteres d'amour;  
Mais il faut un cœur docile  
Pour écouter ses leçons;  
Que son soin est inutile,  
Vous les traitez de Chançons.*



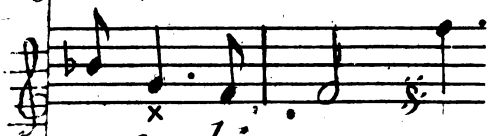
ou.  
ous  
n,  
pi.  
rie



*Sou-pire nuit et jo*



*re-res d'A-mour,*



*ter ses le-çons, que*



*le chan-sons .*



*ur,*



*M*



*son*



Usez mieux jeune Bergere  
 Du pouvoir de vos beaux ans,  
 A la beauté passagere.  
 L'Amour n'accorde qu'un tems.  
 Craignez ce Dieu redoutable,  
 Un jour il se vengera,  
 Et vous serez moins aimable,  
 Quand votre cœur aimera.



Profitez de la jeunesse  
 Qui fait naistre les desirs,  
 Elle inspire la tendresse,  
 C'est le printemps des plaisirs.  
 Que vous sert d'être severe ?  
 Il est doux de s'enflâmer,  
 Quand on est faite pour plaire,  
 On est faite pour aimer.

Bb iij

Vous ferez , Madame , de ce petit avis l'usage qu'il vous plaira ; mais si vous m'en croyez , vous ne tarderez pas à le suivre , si tant est que vous ne l'ayez pas suivi. Vous seriez bien à plaindre , & je serois bien fâché si ce doute vous offensoit. Je me garderois même fort de vous donner un tel conseil , s'il estoit possible à un mortel de mon humeur , de vous proposer autre chose que des plaisirs ; mais nous avons un certain temps à passer dans la vie , où nostre inclination l'emporte presque

toujours sur nos réflexions : &  
 nous ne sommes souvent sages  
 que lorsque nous n'avons plus  
 que des raisons pour l'être.  
 Que vous semble de ce petit  
 trait de morale, Madame, ne  
 le trouvez vous pas joliment  
 en place? Non, dites vous, hé  
 bien trêve de raisonnemens  
 clairs & serieux, & passons si  
 vous voulez à une autre façon  
 de raisonner plus obscure.  
 Vous comprenez sans doute  
 que je veux vous parler du  
 Chapitre des Enigmes. Cela  
 est vrai. Je vous diray donc  
 que les mots de celles du mois

Bb iiij

226 **MERCURE**  
passé estoient.

*Le Diamant brute.*

*Les trois Dez.*

*Et l'Huitre à l'écaille.*

Les noms de ceux qui les  
ont deviné , font.

*La Divine Astrée , & les trois  
Graces , le curieux antique ,  
jadis beau tenebreux , Bazile  
Contrastin Chevalier Sci-  
gneur de Limagnes soupirant  
pour une grosse dondon de  
Creteil , les deux bons amis  
l'Esclache & Pélard , qui refu-  
sent un déjeûner de l'Auteur ,  
Mademoiselle Bonneville &  
son petit cousin Grancour*

## GALANT. 297

de la rue des Prisonniers ,  
l'obligeant Dessaudrais , Jan-  
neton la revêche , sœur de l'ai-  
mable Tresoriere de la rue  
neuve S. Honoré , la Maîtresse  
à Follete , la Tendre Tourte-  
relle , le Friand yvrogne , &  
l'adroit & penetrant Zulfalis.

Devinez à present , si vous  
pouvez , le mot de celles-cy.

## ENIGME.

*Je me plais dans tous sexe , &  
suis de tous estats*

*En tout pais on me voit naistre.*

*Pour moi les animaux ont aussi des  
appas ,*

## 298 MERCURE

Et c'est même chez eux qu'on me  
voit plus paroître,

Mais alors je change de nom,

Et c'est avec quelque raison,

Puisque j'y suis méconnoissable,

Tantost foible, tantost plus fort,

Quelquefois laid & quelquefois  
aimable.

A l'homme j'ay causé plus d'une fois  
la mort.

Je suis le fondement d'un galand  
édifice,

Fournissant à l'amour & mille &  
mille traits.

Je sers de chaisne à son caprice.

Quoyque témoin des plus cruels  
forfaits.

En quelques lieux où regne une  
exacte justice.

Jusques ici l'on ne m'a vu jamais  
Entraisner au supplice.

## GALANT. 299

Tres-souvent on me livre au pou-  
voir d'un bourreau,  
Mais je n'en deviens que plus beau,  
Quoiqu'il me mette à la torture.  
Enfin ce qui nous doit encore plus  
étonner,  
C'est que l'art cherche à me donner  
Ce qu'avec peine l'on endure,  
Que je tiennne de la nature.

## AUTRE.

Quelquefois pour me prendre  
on fait sonner la cloche,  
L'endroit où l'on m'expose est  
souvent de sapin,  
Si je suis préparé par la main  
d'un vilain  
Le guenx certes n'a rien pour met-  
tre dans sa poche.

# 300 MERCURE

Voulant me donner l'être on se  
 sert d'une broche  
 Je m'accommode assez d'un excels  
 lent  
 Sans moi vous ne pouvez faire la  
 S. Martin  
 A mes tres-doux appas tout bon  
 vivant s'accroche.

Pour me bien disposer l'acte est  
 d'abord sanglant  
 Faire vivre un chacun c'est mon  
 propre talent  
 Offrant à tous des mets, & la li-  
 queur divine

Ne pouvant me trouver on est  
 bien malheureux  
 Mon absence affoiblit le cœur de  
 l'amoureux  
 C'est souvent pour m'avoir que  
 s'offre la coquine

L'honneur de vous écrire m'est si cher, Madame, & le plaisir de vous entretenir m'occupe si agréablement, que je continuerois à le faire jusqu'à demain, si je ne craignois pas certains accès de melancolie où je tombe au moins une fois le mois, & je sens, quelque effort que je fasse, pour dissiper cette humeur noire, que c'est aujourd'hui mon jour. L'inutilité de mes travaux se représente à mon imagination sous une figure qui me chagrine, les remords capricieux de mon esprit viennent en foule

# 302 MERCURE

me reprocher l'innocence de mon éducation. Avec vos insipides vers & vostre prose médiocre tout au plus, me disent ces Lutins, que prétendez vous faire ? au lieu de chiffrer comme les autres ! \* *Les choses magnifiques & flatteuses que disent les Auteurs, de tous ceux qui leur peuvent faire du bien, leur sont presque toujours inutiles.*

*Leur mérite est toujours connu, Mais les grands Seigneurs sont étranges,*

*Et qui subsiste de loüanges,  
Vit avec peu de revenus.*

\* Le Loüs d'or à Mademoiselle de Soudery:

Cela est peut être vrai, mais  
 ce n'est pas ma faute. Au reste,  
 Madame, si je ne vous tiens  
 pas aujourd'hui entièrement  
 parole sur tous les points de  
 ma dédicace, c'est pour ne pas  
 tout dire en un jour. Dans trois  
 mois nous reprendrons la con-  
 versation & nous la continuë-  
 rons sur le ton qu'il vous plai-  
 ra. Je suis, en attendant, très-  
 respectueusement,

MADAME,

Votre très-humble & très-  
 obéissant serviteur le Che-  
 valier de, &c.

## A V E R T I S S E M E N T.

*Je vous serois fort obligé ,  
Messieurs , si vous vouliez m'en-  
voyer vos Memoires plustost que  
vous ne faites. Je les reçois pres-  
que toujours à la fin du mois , mais  
je vais mon chemin , comme si je  
ne m'y attendois pas , & cet in-  
convenient qui est un effet de vô-  
tre lenteur & de ma diligence ,  
vous ôte souvent le plaisir de voir  
imprimer vos Ouvrages ; mais  
j'ay un expedient à vous proposer  
là-dessus. J'établis trois Bureaux  
dans Paris , où l'on recevra fidele-  
ment*

## GALANT. 305

ment & discretement tous les Memoires que l'on m'enverra.

Le premier est chez les sieurs Follet & Lamesle , mes tres-chers Imprimeurs & Libraires , au bout du Pont S. Michel , du costé du Marché Neuf. Ce Bureau est établi pour ceux qui ne voudront pas estre connus , & qui n'auront que faire à l'Auteur du *Mercur*e Galant.

Le second est chez moy , dans la maison du sieur Masset , Peruquier , sur le quay de la Megisserie , celui ci est pour ceux qui voudront raisonner sur toute sorte de matiere , examiner leurs Ou-

Juin 1715.

CC

## 306 MERCURE

urages, les corriger avec moi, & empêcher qu'ils ne soient quelquefois mis au rebut.

Le troisième qui est à mon gré le principal, & le meilleur de tous mes Bureaux, est chez le Capitaine Rkumbe Sosier, fameux gourmet, Marchand de Vin à la petite Magdelaine, rue de Bussy. Je tiendrai chez lui mes grands jours, & j'y ferai assaut de Littérature dans tous les genres, de relations de voyages, de récits galants, & de plaisirs honnestes, avec tous ceux qui jugeront à propos de s'y desennuyer avec moi. Le sieur Sosier à qui je vous adresse,

Messieurs, est un galant homme, qui dit quand il peut, les plus jolies choses du monde. Au reste ne vous scandalisez pas que je vous envoie au cabaret. Je vous proposerois aisément qu'il y a aussi peu de mal à y aller, qu'au Caffé.



Cc ij



# TABLE.

**D**edicace où l'*Auteur* s'épanouit. 3

*Imprudence de Britannicus réparée par l'Empereur Geta.* 9

*Matricule des Armes de Legitimation établi par un decret de l'Empereur à Vienne.* 17

*Copie d'une Lettre écrite de Malthe.* 37

*Nouvelles de Londres.* 62

*De Varsovie.* 64

*De Hambourg.* 66

# T A B L E.

|                                                                                                 |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| De Vienne.                                                                                      | 68  |
| De Venise.                                                                                      | 69  |
| De Madrid.                                                                                      | 74  |
| De Rome.                                                                                        | 79  |
| Ode sur la Noblesse.                                                                            | 81  |
| Lettre critique de M. l'Abbé de Pons à M. Dufresny sur sa Comedie du Lot-supposé.               | 89  |
| Raisonnement merveilleux de l'Auteur, suivi d'une Histoire originale.                           | 106 |
| Autre raisonnement de l'Auteur suivi d'un Dialogue magnifique entre Iris, Mercure & un Moderne. | 141 |
| Modeste repartie de l'Auteur à l'Epigramme que l'Auteur dit                                     |     |

# T A B L E.

|                                                                                                                                                                           |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>Vert galant a eu la bonté de<br/>lui adresser le mois passé.</i>                                                                                                       | 189 |
| <i>Errata au milieu du Livre , ou<br/>plustost Etourderie de l'Auteur<br/>reparée si bien que mal , par<br/>un Renvoy.</i>                                                | 194 |
| <i>Morts.</i>                                                                                                                                                             | 196 |
| <i>Mariages.</i>                                                                                                                                                          | 215 |
| <i>Relation de la Ceremonie du Ma-<br/>riage de la Princeesse hereditaire<br/>de Suede Ulrique-Eleonore ,<br/>avec Frederik Prince heredi-<br/>taire de Hesse-Cassel.</i> | 226 |
| <i>Liste des Officiers Generaux que<br/>le Grand Maistre a fait à Mal-<br/>the le 17. du mois passé.</i>                                                                  | 240 |
| <i>Abjuration de la Dame Garnier</i>                                                                                                                                      |     |

# T A B L E.

*fameuse Calviniste, dans l'E-  
glise de S. Martin de Blois.*

247

*Discours serieux de l'Auteur.*

248

*Cinq Sonnets sur les Bouts-rimez  
du mois passé.*

250

*Bouts-rimez à remplir.*

259

*Bouquet du tendre & fidele M.  
de la Rochelle à son Iris.*

261

*Journal historique & curieux des  
nouvelles de la Cour.*

267

*Nouvelles de Paris.*

284

*Chanson.*

292

*Chapitre des Enigmes.*

297

*Compliment de l'Auteur à sa  
Dame.*

301

*Avertissement.*

304

---

*Avis pour placer la Figure.*

L'air doit regarder la page  
292.







